ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1576 – 25 septembre 1998 – prix : 9F

Sécurité sociale

AUBRY VEUT RÉDUIRE LES DÉPENSES MALADIE POUR MIEUX AIDER LE PATRONAT

(p 3 et 5)

L'Allemagne à l'heure électorale

(p 16)

Une liste LCR-LO aux Européennes ?

(p 4)

M 6189 - 1576 - 9,00 F

SOMMAIRE

Politique

4 – Quelles perspectives pour une liste commune LO-LCR aux Européennes?
– Tours : un militant d'extrême gauche poursuivi par le préfet

Leur société

5 – Santé : Aubry, Juppé, même combat
– Retraites : hausse des cotisations, baisse des pensions?
– Le PCF critique Jospin, mais lui emboîte le pas

6 – Nouvelle manœuvre pour faire travailler les chômeurs au rabais

7 – Gayssot et les tramways
– L'opération villes sans voitures

11 – Les 35 heures : attaques en règle contre les travailleurs
– Le non-rachat d'Orangina par Coca-Cola

Tribune

6 – Du grain à moudre pour les syndicats, et pour les travailleurs, la paille?

Dans le monde

8/9 – Argentine :
• Fin de règne pour Menem?
• L'opposition syndicale et la loi antiouvrière
• Que va changer la nouvelle loi sur le travail?

10 – Espagne : ETA, une trêve annoncée
– Guadeloupe : fin de la grève des dockers

16 – Allemagne: la classe ouvrière n'a rien à attendre du SPD

Dans les entreprises

12 – Peugeot-Sochaux et la discrimination syndicale
– Citroën – Aulnay
– Hoechst-Marion-Roussel (Compiègne) : les 35 heures contre les travailleurs

13 – SNCF – Paris Sud-Ouest : grève pour les effectifs
– Air France : non à l'injustice

14 – Hôpital Henri-Mondor : la cuisine en grève
– Centre hospitalier de Belfort
– Servair

15 – Arles : La Poste des riches et La Poste des pauvres

Voir

15 – *La vie privée des anges*

Lire

15 – *Tour de France, tour de souffrance*, d'Albert Londres
– *Prisonnier du paradis* de Paasilinna

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

– à LYON
Samedi à partir de 18 heures
Dimanche de 12 heures à 19 heures
Hall des fêtes à SAINT-FONS

– à TOULOUSE
du samedi à 18 heures au dimanche à 20 heures Parc de la Mounède à Toulouse-Saint-Simon

SAMEDI 3 OCTOBRE

– à ORLEANS
à 15 heures, Salle des fêtes de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
31 rue Bernard Million

– à GRENOBLE
à partir de 16 heures, Hall des Sports à ECHIROLLES

– à MULHOUSE
à partir de 14 heures Salle des fêtes à KINGERSHEIM

– à TOURS de 15 heures à minuit, Salle de la Pléiade, à LA RICHE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

– à DIJON
Samedi à partir de 18 heures et dimanche à partir de 12 heures
Salle Mendès-France à QUETIGNY

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole au cours de ces fêtes :

– A Lyon, le 26 septembre à 20 heures

– A Toulouse, le 27 septembre à 15 heures

– A Mulhouse, le 3 octobre à 15 heures

– A Grenoble, le 3 octobre à 21 heures

– A Dijon, le 11 octobre à 16 heures

Rencontre avec les militants DE LUTTE OUVRIÈRE À CHARTRES
Samedi 26 septembre toute la journée
Place Châtelet, Vidéo et débat à 16h

L'action Alcatel s'effondre

QUAND LA BOURSE FAIT DU SAUT À L'ÉLASTIQUE

Il a suffi que le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, déclare que le bénéfice de son groupe « *n'atteindra pas le niveau attendu* » en 1998 pour que les actions Alcatel perdent 40% de leur valeur en une seule journée. Une chute qui s'est poursuivie les jours suivants pour atteindre 55%. Alcatel, dont la branche principale est aujourd'hui la téléphonie (un secteur en pleine expansion) n'annonçait pourtant pas de pertes. Au contraire, son bénéfice au premier semestre a été supérieur à celui de l'an dernier, et ses prévisions de profit sont très bonnes – pour les actionnaires s'entend – pour 1998, 1999 et même après. L'entreprise a aussi encaissé cette année une plus-value confortable (13,7 milliards de francs) en revendant Cegelec à Alstom, et elle a récemment racheté dans de bonnes conditions l'entreprise américaine DSC. Tchuruk n'avait donc pas annoncé de catastrophe financière, mais simplement que les bénéfices 1998 seraient inférieurs aux prévisions.

Mais dans le domaine, pour une bonne part virtuel, de la spéculation boursière, une telle annonce a provoqué l'effondrement spectaculaire du titre. Après des années de hausse continue et rapide, le cours des actions, celles d'Alcatel comme les autres, n'a qu'un rapport réel, de plus en plus lointain, avec les profits des entreprises. Les cours des actions reposent sur une dynamique fragile, fondée sur un mélange de calculs et de croyances, plus ou moins cultivées. Ce qui fait que le marché boursier est si souvent « volatil », pour reprendre le vocabulaire des spécialistes. Cela signifie que tout peut s'envoler, puis s'écrouler au moindre coup de panique, ou sous les effets d'agissements spéculatifs.

Ce ne sont pas les « petits épargnants » ou les « retraités américains », comme le disent certains journaux, qui sont responsables de ces à-coups. Ils sont bien loin de savoir ce qui se fait à ce niveau. Le lendemain de la déclaration du PDG d'Alcatel, près de cinq milliards de francs d'actions étaient échangés sur le marché boursier, et plus de six milliards de francs le jour suivant, bien avant que les actionnaires individuels aient pu réagir. Il s'agit de spéculation boursière sur une grande échelle, et peut-être même d'une manœuvre du PDG d'Alcatel lui-même. N'a-t-il pas été accusé d'avoir différé l'annonce des prévisions de bénéfice en baisse afin de ne pas provoquer une baisse prématurée du cours des actions Alcatel? En effet Alcatel a racheté récemment l'entreprise américaine DSC par échange d'actions, ce qui permettait à Alcatel une plus-value puisque l'échange se faisait sur la base d'une action Alcatel surévaluée… En tout cas sur la base d'un prix d'action pas encore dévalué. Si cela se vérifiait, pour gagner quelques milliards supplémentaires, Tchuruk aurait réussi… à provoquer une belle panique à la Bourse et du même coup l'effondrement du titre de l'entreprise qu'il dirige. Beau travail!

En fait, ce monde de la spéculation boursière échappe à tout contrôle et à toute logique. Les gros spéculateurs, pas plus que les autres, ne sont capables de prévoir les conséquences de leurs décisions. Pourtant, tous ces milliards qui s'échangent à la vitesse des ordinateurs, sont au départ le fruit de la production réelle. Ils ont été confisqués par la spéculation, pour être entraînés dans une spirale folle. Ce fonctionnement suffit à condamner la « logique » capitaliste.

Il est urgent que la gestion de l'économie soit enlevée des mains de ces individus socialement irresponsables, à ces apprentis sorciers capables de provoquer l'écroulement de leur propre système, qui peut les emporter certes, mais qui du même coup peut entraîner toute la collectivité dans une débâcle générale.

Roger PÉRIER

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René-Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Aubry veut réduire les dépenses maladie... POUR MIEUX AIDER LE PATRONAT !

En présentant son projet de loi de financement de la Sécurité sociale, Martine Aubry clame sa volonté de «*maîtriser les dépenses de santé*» afin de réduire le trou de la Sécu à 12,9 milliards cette année et de le supprimer l'année prochaine. Et la presse de relayer la ministre sur le thème : les Français dépensent trop en médicaments ou en consultations.

Il faut une bonne dose de cynisme pour parler des dépenses de santé en général. Un nombre croissant de travailleurs, réduits au chômage, à la précarité, à des salaires à peine supérieurs au RMI, ne peuvent pas se payer les dépenses de santé les plus élémentaires, comme les soins dentaires ou l'achat d'une paire de lunettes. S'il en est dans les classes aisées qui dépensent sans nécessité, dans les classes populaires beaucoup n'ont pas les moyens de faire face même à la nécessité et, à plus forte raison, de se soigner correctement.

Il faut un cynisme tout aussi grand pour mettre en accusation les dépenses de santé, et elles seules, en parlant du trou de la Sécurité sociale. Car enfin, il est logique que les dépenses de santé augmentent avec les progrès de la médecine, avec la mise en œuvre d'appareillages médicaux de plus en plus complexes et coûteux. Et il serait juste et humain que tout le monde bénéficie de ces progrès. Le gouvernement prétend qu'il faut freiner les dépenses de santé, car il n'y a pas assez d'argent dans les caisses. Mais c'est là l'escroquerie. Car si trou de la Sécurité sociale il y a, ce n'est pas parce que la population se soigne trop, mais parce que le budget de la Sécurité sociale sert à tous les gouvernements pour y puiser de quoi aider le grand patronat.

La même Martine Aubry qui dénonce le «laxisme» des médecins qui prescriraient trop, défend becs et ongles le projet d'une nouvelle baisse des cotisations patronales d'assurance-maladie. Rien que la ristourne de cotisations patronales mise en place par Juppé et que le gouvernement de la gauche plurielle continue à appliquer, coûte 44 milliards à la Sécurité sociale. Il suffirait de supprimer cette ristourne pour que la Sécu soit excédentaire. Mais non, Martine Aubry veut en rajouter au nom du prétexte éculé que cela favorisera l'emploi. Le patronat a encaissé, depuis vingt ans, des centaines de milliards sous ce prétexte, tout en continuant à fabriquer de nouvelles générations de chômeurs.

La réduction des charges sociales envisagée par Martine Aubry devra prendre la place de la ristourne Juppé. Mais elle coûtera encore plus cher. Et lorsque la ministre envisage timidement qu'une petite partie de la réduction de la cotisation sur les bas salaires soit compensée par une hausse de cotisation sur les hauts salaires, le patronat crie au scandale. Le CNPF veut bien du cadeau de Martine Aubry, mais réclame qu'il soit financé par des économies sur la santé de la population.

C'est ce qui se passe depuis des années. Pour aider le patronat au détriment du budget de l'Etat ou de la Sécurité sociale, on fait des économies sur le dos des couches populaires. Non seulement les prestations sociales diminuent et les minima sociaux sont bloqués, mais les crédits nécessaires aux services indispensables à la majorité de la population sont freinés ou réduits. On supprime des lits dans les hôpitaux quand on ne les ferme pas. Alors que pour les riches il y a des dégrèvements même pour payer leurs domestiques, on impose plus les retraités et on leur fait payer plus cher la Sécurité sociale.

Le projet de budget du gouvernement socialiste va dans le même sens. Tout pour le patronat et la piécette de la réduction de la TVA sur les abonnements EDF pour les classes populaires ! Jusqu'à ce que les travailleurs piquent un grand coup de colère et non seulement obligent le gouvernement à cesser d'aider le grand patronat, mais imposent à ce dernier de prendre sur les bénéfices gigantesques des entreprises de quoi supprimer le chômage.

Réunion publique de rentrée
avec Arlette LAGUILLER
Vendredi 2 octobre à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité

QUELLES PERSPECTIVES POUR UNE LISTE COMMUNE LO-LCR AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

La direction de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) vient de rendre publique sa décision, prise à la majorité de son comité central du 12/13 septembre, d'ouvrir une discussion avec Lutte Ouvrière « *afin,* précise Rouge, *de vérifier les possibilités d'une liste commune aux prochaines élections européennes.* »

Nous répondons d'autant plus favorablement à cette décision que nous sommes partisans d'une liste commune LO-LCR, comme nous l'avions affirmé dès le lendemain des élections régionales. Dans le même esprit Arlette Laguiller déclarait d'ailleurs sur les antennes de France-Info, le 11 septembre dernier, à la veille de la réunion de la LCR, que nous souhaitions que puisse se réaliser un accord avec elle.

En effet, l'extrême gauche est en train de devenir, sous son propre drapeau, une force qui peut désormais peser sur la vie politique. Aux yeux d'un nombre croissant de travailleurs, elle représente les intérêts du monde du travail. Il est d'autant plus indispensable qu'elle ne se dissolve pas dans un rassemblement hétéroclite qui inclurait des courants qui ne se placent pas sur le terrain de la classe ouvrière, mais au contraire qu'elle se présente, dans ces élections européennes, avec un programme de défense des intérêts politiques et matériels des travailleurs.

Nous pensons que l'extrême gauche communiste doit, dans ces élections, intervenir autour d'axes clairs qui pourront devenir des objectifs pour les travailleurs lorsque demain la classe ouvrière entrera en lutte. Il nous paraît nécessaire que le centre de gravité de la campagne commune soit constitué par un ensemble de mesures radicales, seules capables de s'attaquer au chômage, et qui permettent de s'opposer à la dégradation des conditions d'existence du monde du travail. Mesures qui consistent à s'attaquer résolument au chômage, en prenant sur les bénéfices des entreprises capitalistes et sur les fortunes accumulées par leurs propriétaires. De cela découle la nécessité d'imposer que soient rendus publics les comptes réels des grandes entreprises ainsi que les comptes en banque de leurs principaux actionnaires, de même que puisse être connu leur véritable patrimoine personnel.

Quant à la composition de la liste commune, elle ne devrait pas poser de problème. Elle respectera, bien évidemment, la parité femmes-hommes. Nous souhaitons même que dans les cinq ou six premiers de la liste, il y ait une majorité de femmes.

Nos camarades de la LCR ont précisé qu'ils se donnaient quatre mois, jusqu'à la réunion, mi-janvier, d'une conférence nationale de leur organisation qui décidera ou non que nos deux organisations se présentent en commun. Si cela signifiait que la direction de la LCR se donne ce délai pour poursuivre des négociations avec d'autres formations, dans la perspective d'un rassemblement large, nous pensons que les camarades de la LCR commettraient là une erreur. Un tel choix irait à l'encontre des intérêts du monde du travail, et du même coup à l'encontre des intérêts de la LCR qui, une nouvelle fois, disparaîtrait en tant que force politique indépendante. Pour notre part nous sommes partisans d'une liste LO-LCR, présentée clairement au nom de deux organisations d'extrême gauche qui se revendiquent du communisme et pas d'un rassemblement dépassant nos deux organisations.

Aussi, nous allons entamer la discussion au plus vite avec la LCR pour nous mettre d'accord sur les objectifs à avancer, afin que l'extrême gauche communiste révolutionnaire puisse se présenter unie aux élections au Parlement européen, en juin 1999.

Tours

UN MILITANT D'EXTRÊME GAUCHE POURSUIVI PAR LE PRÉFET

Lundi 21 septembre, un militant de la LCR, actif de longue date dans les luttes pour les droits des immigrés, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Tours, ainsi qu'un journaliste et le directeur du quotidien local *La Nouvelle République*, à la suite d'une plainte déposée par le préfet d'Indre-et-Loire.

Celui-ci s'est en effet estimé injurié par un propos tenu par ce militant et rapporté par le journal, exprimant son indignation au sujet de l'expulsion d'un travailleur immigré yougoslave. Ce dernier, après 25 ans de séjour légal en Touraine, où il travaille et a femme et enfants, avait été frappé de dix ans d'interdiction de séjour pour avoir aidé deux de ses compatriotes à franchir la frontière franco-italienne, voici deux ans.

Évoquant les risques encourus par cet immigré, musulman de Serbie, s'il était renvoyé à Belgrade, le camarade de la LCR avait comparé le fait de procéder à l'expulsion aux « crimes de bureau » de la Seconde Guerre mondiale.

Bien que la justice ait, entre-temps, annulé la décision d'expulsion, le préfet a néanmoins maintenu sa plainte, arguant des opinions antinazies et antifascistes... de ses père et grand-père pour qualifier d'injure toute critique de son attitude.

Dans cette affaire, le préfet entend évidemment surtout faire payer leur ténacité à tous les militants et associations qui défendent les droits des immigrés.

Un rassemblement s'est tenu devant le tribunal à l'appel de différentes organisations d'extrême-gauche (dont Lutte Ouvrière), d'associations antiracistes et de syndicats pour soutenir le militant poursuivi. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 22 octobre.

Élection législatives partielles

LES RÉSULTATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Le 20 septembre, plusieurs élections législatives partielles ont eu lieu. Dans deux d'entre elles, LUTTE OUVRIERE présentait des candidats :

– Dans la 13e circonscription du Nord (Dunkerque-Rosendaël), sur 25 412 suffrages exprimés, le candidat de LUTTE OUVRIÈRE Jacques VOLANT, a obtenu 547 voix (2,15 %).

– Dans la 9e circonscription des Bouches-du-Rhône (Aubagne – La Ciotat), sur 27865 suffrages exprimés, la candidate de LUTTE OUVRIERE Sylvie MOYEN a obtenu 665 voix (2,39 %)

Droit de réponse

Suite à la mise au point de l'hebdomadaire de la LCR, *Rouge*, publiée dans notre journal du 11 septembre, à propos d'une enquête de *L'Express* sur Lutte Ouvrière, nous avons reçu la lettre suivante du journaliste auteur de cette enquête, François Koch, qu'il nous demande d'insérer au nom de son droit de réponse.

« ***Dans votre édition du 11 septembre, vous publiez une "Mise au point de Rouge" où François Sabado, membre du Bureau politique de la LCR, affirme ne pas avoir tenu les propos que nous mettons dans sa bouche (enquête sur Lutte Ouvrière publiée par*** **L'Express** ***du 27 août 1998) :*** **"Le culte de la personnalité autour d'Hardy est dans la tradition d'une organisation sectaire, stalinienne, qui manque de démocratie interne."**

Nous confirmons, de manière la plus catégorique, que c'est bien ainsi que François Sabado a caractérisé Lutte Ouvrière, lors de notre entretien du 22 juin dernier, en nous précisant que ses paroles pouvaient être citées intégralement.

Le qualificatif « stalinien » a été employé par François Sabado lorsqu'il nous a indiqué avoir assisté, avant 1988, à un congrès de LO : « **Le discours-fleuve de Hardy donne un aspect culte de la personnalité. Cette organisation a adopté des méthodes staliniennes pour résister au stalinisme, ce qui traduit une mécanique perverse de protection.** »

De leur côté, les camarades de la LCR nous ont indiqué avoir reçu la même demande de droit de réponse, et nous ont communiqué le commentaire de François Sabado publié dans le numéro de *Rouge* du 24 septembre :

« *Pour ma part, je n'ai jamais caractérisé LO d'organisation stalinienne. Je maintiens donc que les propos qui m'ont été attribués ne correspondaient pas à l'entretien que j'ai eu avec François Koch. D'ailleurs on peut s'étonner que la nouvelle citation faite par ce dernier ne corresponde pas à celle précédemment publiée dans son article. Il était, en outre, convenu que François Koch ne reproduirait mes propos qu'avec mon accord.* »

Santé

AUBRY, JUPPÉ, MÊME COMBAT !

Donner un nouveau tour de vis au rationnement des soins, tel est un des objectifs principaux du projet de budget de la Sécurité sociale que présente Martine Aubry. C'est ce qu'en jargon gouvernemental on appelle la maîtrise des dépenses de santé. Elle poursuit ainsi ce qu'avait entrepris Juppé, la marche forcée vers ce qu'on appelle « *l'équilibre des comptes* » de la Sécurité sociale, au détriment de la santé de la population et en particulier de sa partie la plus pauvre.

Pour les dépenses hospitalières, Aubry propose de continuer la politique de restrictions en cours. Il s'agit de supprimer des services, voire des hôpitaux entiers. Juppé avait estimé qu'il y avait 60 000 lits en trop. Le gouvernement actuel continue dans cette direction. Entre juin 1997 et juin 1998, le ministère s'enorgueillit d'avoir supprimé 2 900 lits et estime qu'il y en a encore 31 800 de trop. Il s'agit aussi de réduire encore le nombre d'agents hospitaliers, comme s'ils étaient en surnombre dans les hôpitaux, alors que chacun peut constater que nombre de services manquent cruellement d'infirmières ou d'autres catégories de personnel. Aubry a rappelé à ce sujet que d'ici quelques semaines, le gouvernement publiera au *Journal Officiel* le décret instaurant « *une indemnité de départ volontaire* » pour inciter le personnel à quitter l'hôpital, ainsi considéré comme une entreprise se devant de diminuer ses effectifs pour devenir plus rentable ! Au détriment évidemment des malades comme du personnel soignant restant en place.

Pour ce qu'on appelle la médecine de ville, c'est-à-dire les consultations chez les médecins et le coût des traitements qu'ils prescrivent, c'est un peu plus compliqué. Le gouvernement doit exercer des pressions sur le corps médical pour qu'il prescrive moins, et moins cher. En cela aussi Martine Aubry met ses pas dans les traces de Juppé. Son projet de loi devrait comporter un système de sanctions financières, en particulier pour les médecins qui coûteraient trop cher à la Sécurité sociale. Les dépenses de médecine de ville auraient en effet dérapé selon le ministère, c'est-à-dire en fait augmenté de 6,2 % sur les six premiers mois de l'année 1998 par rapport à la même période de 1997.

Mais qu'est-ce que cela a d'anormal ? Ce serait un drame parce que les malades vont un petit peu plus souvent chez le médecin et que celui-ci leur prescrit des soins qui, avec les nouvelles découvertes, coûtent plus cher ? Ce serait un drame qu'il faille consacrer plus d'argent aux hôpitaux, parce que les techniques ont progressé, parce que l'appareillage permettant de détecter et de soigner les maladies devient plus performant et plus sophistiqué ? D'une certaine manière on pourrait dire que les dépenses de santé n'ont pas arrêté de déraper depuis le Moyen Âge… et tant mieux car l'espérance de vie a augmenté d'autant.

Le problème est bien plutôt que l'ensemble de la population puisse avoir accès à des soins médicaux correspondant aux moyens dont dispose la société actuelle dans ce domaine. L'objectif que se fixe Martine Aubry, après Alain Juppé est tout le contraire. Avec la multiplication des médicaments et des examens moins remboursés, ou plus remboursés du tout, avec les pressions déjà exercées sur les médecins, avec la fermeture de services hospitaliers proches de la population et le renchérissement quasi-général des mutuelles qui résulte de cette situation, c'est toute une partie de la population qui renonce de plus en plus à se soigner correctement.

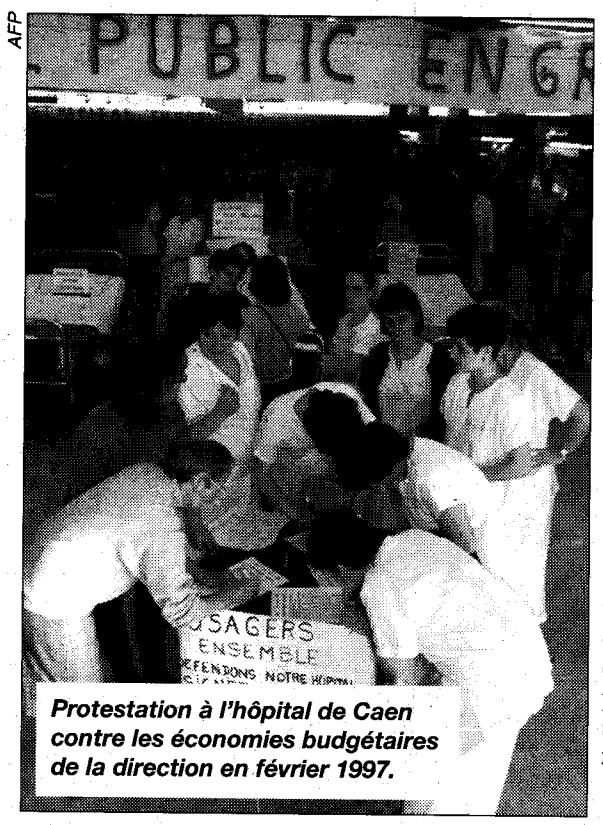
AFP

Protestation à l'hôpital de Caen contre les économies budgétaires de la direction en février 1997.

Cela est d'autant plus révoltant qu'il y a tout un aspect des comptes de la Sécurité sociale que le gouvernement semble beaucoup moins soucieux de maîtriser, c'est ce qui concerne le patronat. D'abord toute une frange de celui-ci se dispense purement et simplement de payer les cotisations, ce qui fait quelques milliards en moins chaque année.

Mais au-delà, toutes les exonérations de cotisations patronales, que le gouvernement actuel multiplie comme les précédents, retombent au moins en partie sur le budget de la Sécurité sociale.

Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur ces « comptes de la Sécurité sociale », les gouvernements qui se sont succédé depuis sa création y ayant peu à peu intégré toutes sortes de postes et de dépenses relevant en fait du budget de l'État, ce qui fait que c'est de toute façon une escroquerie de parler d'équilibre ou de dérives des dépenses à leur sujet.

Mais au-delà, pourquoi donc les comptes de la Sécurité sociale devraient-ils être « *équilibrés* » ? Parle-t-on « *d'équilibre des comptes* » pour le budget du ministère de la Défense, par exemple ? Non, là on accepte que soient dépensés des milliards à fonds perdus, pour payer des militaires dont l'utilité apparaît pour le moins contestable, pour des armes ou des missiles qui heureusement sont détruits plutôt qu'employés à semer la mort. Alors pourquoi considérer comme un scandale le fait qu'on puisse consacrer quelques milliards, ou même quelques dizaines de milliards supplémentaires à la santé de l'ensemble de la population ?

Mais les intérêts de l'ensemble de la population, cela compte bien moins pour ceux qui nous gouvernent que les intérêts du patronat. Martine Aubry a été bien plus explicite sur les sanctions qui frapperaient les médecins qui prescriraient « trop de soins » à leurs patients qu'à propos de la « contribution » à laquelle serait soumise l'industrie pharmaceutique en cas de dérive. Pourtant, si les grandes et petites firmes pharmaceutiques vivent et prospèrent, c'est bien parce qu'elles font leurs profits en profitant de la Sécurité sociale qui rembourse les médicaments ! Et ce n'est pas la permission donnée aux pharmaciens de modifier les prescriptions des médecins pour substituer des médicaments moins chers qui va changer grand-chose à la situation.

Et le comble, c'est qu'après toutes les annonces Martine Aubry a bien fait remarquer qu'elle n'avait pas abandonné son projet de réduction des cotisations sociales… pour les patrons !

Daniel MESCLA

LE PCF CRITIQUE JOSPIN, MAIS LUI EMBOÎTE LE PAS

À l'occasion des journées parlementaires du PCF, qui ont eu lieu à Dieppe, Alain Bocquet s'est permis, comme c'est de mode aujourd'hui, quelques impertinences à l'égard de Jospin. « *On peut s'interroger si la stratégie présidentielle de Jospin ne conduit pas à certaines mesures timorées en matière économique et sociale, en vue de rassurer une droite dite modérée et une partie du patronat* » a-t-il déclaré dans son discours d'ouverture.

Il s'interroge donc. Par contre nul besoin de nous interroger sur les propos, bien timorés du président du groupe parlementaire communiste, qui s'est empressé d'ajouter, une nouvelle fois, pour corriger l'audace de sa critique que le PCF avait inscrit sa « *participation à la majorité et au gouvernement dans la durée… Les mots ont un sens : construire pas à pas une politique de gauche sans conditionner notre participation à un calendrier préétabli de réformes…* » (cité dans *L'Humanité* du 23 septembre). Un des députés présents s'est, lui, interrogé, rapporte *Libération*, sur « *l'utilité des députés communistes.* » Un autre a expliqué qu'il ne s'agit pas d'ignorer « *la difficulté d'une entreprise engagée en toute connaissance de cause* » la question de l'heure est de « *donner plus de lisibilité* » à la démarche. Mais comment faire ? Personne parmi les parlementaires n'a fourni ne serait-ce qu'un début de réponse.

Pourtant la réponse est simple. Il suffirait que les députés du PCF mettent en avant, au Parlement où ils siègent, les mêmes mots d'ordre qui figurent sur les affiches que les militants collent sur les murs. Et en particulier la baisse de la TVA, le moratoire sur les licenciements et qu'ils se battent pour faire accepter de telles mesures. Ne serait-ce qu'en déposant un projet de loi en ce sens, ce qui donnerait bien plus d'écho à la campagne engagée par le PCF, et montrerait sa détermination de la voir aboutir.

Ce serait, pensons nous, une bonne manière d'aider et d'encourager le développement du « *mouvement social* » sans lequel on ne peut changer quoi que ce soit, comme le disent les dirigeants du PCF, eux-mêmes. Et là-dessus, on ne peut que leur donner raison. Mais à quoi sert-il de le répéter, de s'interroger sans arrêt, comme le font ces mêmes dirigeants, s'ils ne font rien de sérieux pour que cela se réalise ?

Jean-Pierre VIAL

Retraites

VERS UNE HAUSSE DES COTISATIONS ET UNE BAISSE DES PENSIONS ?

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il maintenait l'indexation des pensions du régime de base sur les prix, décision que Balladur avait prise en 1993 pour une durée de cinq ans.

Auparavant, ces pensions étaient indexées sur les salaires, ce qui dans la situation actuelle où il y a officiellement peu d'inflation, était plus favorable aux retraités, et Jospin avait promis de rétablir cette situation au cours de la campagne des législatives de 1997. Encore une promesse non tenue !

La nouveauté, c'est l'annonce de la création en 1999 d'un fonds de réserve destiné à faire face aux futures dépenses de la Sécurité sociale en matière de retraites, dépenses auxquelles, nous répète-t-on depuis longtemps, la Sécurité sociale ne sera plus capable de faire face à partir de 2005. Ce fonds serait alimenté par les produits venant de la réforme des caisses d'épargne et par les éventuels excédents des caisses de Sécurité sociale. On parle aussi d'y affecter les recettes des futures privatisations.

Cette opération vise à montrer aux futurs retraités que le gouvernement pense à eux… et surtout à préparer tout le monde aux mesures de réforme du régime des retraites qui sont en chantier et qui doivent être discutées en 1999 : cotisations-retraites en hausse, montants des retraites en baisse, voire augmentation du nombre d'annuités nécessaires pour toucher une retraite intégrale, mise en place d'un système de retraite complémentaire par capitalisation, etc. Le gouvernement aura fait un geste, les salariés devront faire les autres ! C'est ce qu'on appelle une préparation psychologique.

Mais ce à quoi les travailleurs doivent se préparer, c'est, comme ils l'ont fait en 1995, à ne pas se laisser imposer des mesures qui iraient à l'encontre de leurs intérêts, quelle que soit la manière dont le gouvernement qui se prétend de gauche les enveloppe pour les faire passer !

S.F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Accords Aubry : DU GRAIN À MOUDRE POUR LES SYNDICATS, ET POUR LES TRAVAILLEURS, LA PAILLE ?

Voilà un an, le gouvernement Jospin réunissait en grande pompe les « partenaires sociaux » pour donner le coup d'envoi à sa politique « sociale ». Quelques mois plus tard, il en sortait cette loi dite « *d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail* ». L'intitulé se réfère à la revendication connue et pressante du monde du travail. Mais le texte, lui, se réduit au catalogue des facilités et avantages que les patrons pourront en tirer (aides multiformes de l'Etat, modulation sur l'année du temps de travail, modération salariale), pour peu qu'ils « créent ou préservent » des emplois, c'est-à-dire licencient moins que prévu ! Par-dessus le marché, Martine Aubry laisse aux patrons l'initiative de négociations, branche par branche mais surtout entreprise par entreprise, d'ici la fin 1999 où une nouvelle loi devrait voir le jour.

Les négociations sont sur rail. Le ministère s'en félicite et publie des bilans : quelque 250 accords d'entreprise auraient été signés, qui concerneraient quelque 40 000 salariés et auraient permis de « créer ou sauver » quelque 3 000 emplois. La CFDT signe 34 % des accords, la CGT 22 % et FO 15 %

C'est beaucoup ? Peu ? C'est surtout politique, pour le gouvernement. Peu importe à Martine Aubry, quoi qu'en dise la grande presse, que le contenu des accords soit « bon » ou « mauvais ». Peu importe le sourire décerné au Sucre, ou les gros yeux faits à la Métallurgie ! L'important pour le gouvernement Jospin est que l'affaire soit lancée, que des accords soient signés, en passe de l'être dans le bâtiment travaux publics, la grande distribution ou la chimie, ou en gestation dans l'automobile ou à la sécurité sociale. L'important, c'est que le maximum de patrons et de responsables syndicaux se mettent à table, s'inscrivent dans le cadre gouvernemental et signent, y compris les accords qui sont encore plus pourris que les autres.

La pièce jouée par le gouvernement et les patrons commence à se rôder, et les appareils syndicaux s'y voient confier la tâche de contribuer à bluffer les travailleurs.

Il y a eu le coup de gueule de l'ex-dirigeant du CNPF à l'annonce du projet gouvernemental. Tous ont cherché à faire croire que les décibels signifiaient que le projet était bon pour les travailleurs. Rien de tel pourtant ! La preuve, de nombreux patrons se sont empressés d'inviter les syndicalistes à négocier. Aux toutes dernières nouvelles, ceux du CJD (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprise).

Il y a eu ensuite les hauts cris de Martine Aubry considérant l'accord passé en juillet dernier entre l'UIMM d'un côté, FO, CGC et CFTC de l'autre, comme exécrable. Mais pour dire qu'il en fallait d'autres, dans les entreprises. Aux syndicalistes de s'y atteler. Et que ça signe !

La direction de la CFDT s'était déjà illustrée par la participation active, sous Juppé, à la mise en place de la loi de Robien (espèce de brouillon de la loi Aubry). La CFDT s'inscrit donc dans le cadre fixé, le dit, le montre, ce qui ne signifie évidemment pas que tous les adhérents et militants partagent la ligne confédérale. Loin de là.

Du côté de FO, Blondel n'a pas fait de la prétendue réduction du temps de travail son cheval de bataille mais maintenant que la loi est là, il estime qu'il y a quelque chose à négocier pour les appareils, du « grain à moudre » comme son prédécesseur Bergeron avait rendue célèbre la formule. FO a donc signé avec l'UIMM, mais pas dans l'industrie sucrière.

Reste la CGT. La confédération, il y a un an, a été la première à souscrire au projet gouvernemental. Puis à applaudir à la nouvelle loi, présentée aux travailleurs comme « un point d'appui » pour les luttes. Des critiques parfois vives se sont exprimées dans les rangs de la CGT. Mais cela n'a pas empêché l'appareil d'aller dans le sens de la politique gouvernementale, malgré les sentiments des militants et malgré la méfiance d'une grande partie des travailleurs à l'égard de la loi Aubry.

La CGT signe donc aussi des accords. Selon les statistiques du ministère du Travail, la CGT signerait même davantage d'accords dits « défensifs » (où le patron ne s'engage pas à créer des emplois mais seulement à en détruire moins) que les autres syndicats. Quand elle ne signe pas, il lui arrive par simple calcul de laisser signer les autres en espérant engranger à son profit le mécontentement ouvrier. Et il semblerait aujourd'hui que la CGT mette un bémol aux critiques. Tout se passe comme si le gouvernement avait signifié qu'on ne joue plus et qu'il faut maintenant marcher.

En tout cas, les menées diplomatiques en vue d'un accord Aubry semblent avoir commencé dans l'automobile, et pas seulement chez Citroën. On verra si la CGT, cette fois, signe. Mais son appareil pousse à la roue. Un paraphe de la CGT dans un secteur de l'importance de l'automobile serait indéniablement un succès politique pour le gouvernement. Et représenterait une pression pour que dans d'autres secteurs et entreprises, les militants syndicaux s'inclinent, contents ou pas contents.

Le gouvernement réussit manifestement à amener des syndicalistes sur son terrain. De nombreux militants sont mis aujourd'hui au pied du mur par la politique gouvernementale et patronale. Il faut pourtant dénoncer cette fausse loi des 35 heures. Une arnaque, car elle n'impose aucune réelle réduction du temps de travail et permet au contraire d'augmenter le contingent des heures supplémentaires. Une arnaque, car elle n'impose aucune embauche, aucune création d'emplois mais ouvre la porte à une exploitation accrue des travailleurs et à des salaires en baisse.

Oui, il faut les 35 heures. Les travailleurs doivent les mettre au programme, mais avec leurs autres revendications, en particulier de salaire et d'embauche, dans le cadre de perspectives offensives, dans le cadre d'un plan de mobilisation de la classe ouvrière.

C'est la réponse politique que les travailleurs devront donner et donneront immanquablement. Que les bureaucraties liées au PS ou au PC qui cherchent à les ligoter, le veuillent ou non.

Michelle VERDIER

Leur société

Travail obligatoire en échange du RMI

NOUVELLE MANŒUVRE POUR FAIRE TRAVAILLER LES CHÔMEURS AU RABAIS

Un millier de manifestants ont défilé samedi 19 septembre dans les rues de Perpignan à l'appel de plusieurs organisations de défense des chômeurs (AC !, l'APEIS, MNCP) pour s'opposer au projet de Christian Bourquin, président PS du Conseil général des Pyrénées-Orientales, qui voudrait contraindre les allocataires du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) à accepter un travail d'utilité générale « *en retour* », selon lui, « *de l'aide que leur apporte la société* ».

L'idée n'est pas neuve. Elle est défendue par Clinton aux Etats-Unis, par Blair en Grande-Bretagne, et elle refait surface en France régulièrement, aussi bien dans la bouche d'hommes de droite ou de patrons, que dans celle de Martine Aubry qui se dit prête à en discuter, et d'élus socialistes, comme ici dans les Pyrénées-Orientales, un département qui détient un des taux les plus élevés de RMIstes (6 % des habitants, soit 15 000 personnes).

Le plus cynique, c'est que c'est au nom de la solidarité et de l'insertion que Christian Bourquin défend son idée ; il entend d'ailleurs ainsi appliquer une disposition de la récente loi contre l'exclusion, qui permet à un allocataire du RMI de cumuler son allocation avec un salaire, à condition que les revenus ainsi acquis n'excèdent pas 4 200 F (le RMI étant de 2 140 F).

Hypocrisie ! Car il s'agit en fait, sous prétexte de réinsertion, d'un chantage à l'allocation pour imposer aux chômeurs n'importe quel petit boulot mal payé et de renforcer les contrôles en diffusant l'idée malsaine que les chômeurs qui refuseraient ces travaux seraient des fainéants. Le directeur de cabinet de Christian Bourquin a ainsi osé justifier le projet : « *Oui, nous voulons remettre les gens au travail, on n'est pas une société de divertissement !* » Les chômeurs en fin de droits apprécieront…

Ceux qui touchent aujourd'hui le RMI n'ont pas choisi d'être des exclus ! Ils ont été jetés à la rue par les plans de licenciements qui se sont multipliés ces dernières années et ce qu'ils demandent, ce n'est pas n'importe quel petit travail précaire, obligatoire ou non, pour compléter le RMI mais de véritables emplois correctement rémunérés qui permettent de vivre dignement.

Et cela l'Etat aurait les moyens de les créer dans les services publics, partout où ils manquent, en prenant l'argent pour les financer chez ces patrons et spéculateurs, responsables de la crise et du chômage, ou encore en réorientant les dizaines de milliards que les patrons touchent sous forme de subventions diverses, de façon à financer des emplois utiles. Toutes ces bonnes âmes du CNPF ou du PS n'envisagent pas une démarche en ce sens. Ce serait pourtant une excellente manière de faire que l'argent de la collectivité revienne à la collectivité. Non, ils choisissent d'en donner plus encore aux patrons, puisqu'une partie du travail fourni par les RMistes seraient rémunéré par l'Etat tandis que les patrons en seraient les bénéficiaires. Une fois de plus

S'il y a une dette à payer, ce ne sont pas les chômeurs qui la doivent à la société en échange d'un RMI, mais bien les responsables du système capitaliste qui ont transformé, au nom du profit, d'anciens salariés en chômeurs et en exclus !

Claire LACOMBE

QUESTION TAXES, ÇA CARBURE

Dans son projet de budget 1999, le gouvernement a décidé d'augmenter la taxation du gazole. Cette taxe, qui représente déjà plus de 72 % du prix de ce carburant, va augmenter de 7 centimes par an, et cela pendant cinq ans.

Comme justification à cette ponction supplémentaire, l'Europe a bien sûr été évoquée : le gazole étant moins taxé en France, il faudrait combler l'écart. On a ressorti aussi le prétexte écologique : ce type de carburant étant plus polluant, il faudrait le rendre moins attractif. Il est vrai que ces arguments ne sont pas nouveaux, la ministre Verte Voynet nous les avait déjà servis à plusieurs reprises, entre autres au moment des pics de pollution atteints dans certaines grandes villes.

Mais ces prétextes sont toujours aussi fallacieux. En effet, si le gazole est moins taxé en France, l'essence sans plomb, jugée non polluante, l'est plus que dans d'autres pays européens. Et si le problème était de lutter contre la pollution, pourquoi justement ne pas diminuer la taxation de ce carburant pour le rendre plus attractif que le gazole ?

Mais non, comme chaque fois, il n'a été envisagé que de rançonner un peu plus les automobilistes. Jusqu'à présent, le gouvernement avait hésité devant l'impopularité d'une telle mesure, il a cette fois franchi le pas, prévoyant au passage d'indemniser les routiers. Ce sont donc les particuliers, ceux qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail car ils n'ont pas d'autre choix, que le gouvernement se prépare à rançonner.

Paul BARRAL

"Villes sans voitures"

VOYNET DÉPLACE... LE PROBLÈME

Mardi 22 septembre, 35 grandes villes, dont Paris et des villes de sa banlieue, ont organisé une « journée en ville sans ma voiture ». Des navettes exceptionnelles on été mises en place, des vélos mis à disposition, des véhicules électriques promus.

Dans la réalité, dans ces villes, l'interdiction de rouler n'a pu concerner qu'une partie du périmètre communal. C'est déjà la preuve que, moyens exceptionnels de remplacement mis en œuvre ou pas, il est aujourd'hui impossible d'interdire purement et simplement toute circulation de voitures et de camions. Pour permettre cela, ne serait-ce qu'une journée, il faudrait inverser totalement la logique du transport des individus et des marchandises.

Mais l'objectif de cette journée organisée à l'initiative du ministère de l'Environnement ne vise pas à démontrer l'inadaption du réseau de transports en commun actuel et l'insuffisance criante des lignes ferroviaires, de bus, de tramways et de métro. Non, Voynet parle d'« initiative pédagogique ». Elle veut, paraît-il, montrer que tout le monde gagne en qualité de vie lorsque l'on échappe à l'automobile !

En somme, elle veut apprendre ce que chacun, sans doute trop bête pour madame la ministre, sait déjà. Comme si l'immense majorité des utilisateurs prenaient un plaisir intense à la conduite, aux embouteillages, aux risques de la route ! La réalité est que se déplacer en transports en commun est pour beaucoup soit impossible, soit beaucoup plus lent et inconfortable que de le faire en voiture.

Pour ne prendre que l'exemple de la région parisienne, alors que la banlieue s'est développée loin de Paris, le métro ne s'écarte guère de la capitale. La densité et la fréquence du réseau express régional et du réseau SNCF banlieue décroissent très vite lorsqu'on s'éloigne de Paris. Se déplacer à l'intérieur d'une commune de banlieue est une gageure. Quant à voyager de banlieue à banlieue en transports en commun, cela relève de l'exploit dans l'immense majorité des cas.

Mise à part la construction du TGV, durant les dernières décennies, les infrastructures routières et autoroutières ont représenté l'essentiel des investissements en matière de transport. C'est cette priorité donnée par l'État à l'automobile ou au camion au détriment des transports collectifs qu'il faut inverser.

Mais pour le faire, il faudra s'opposer aux intérêts entre autres des constructeurs automobiles, et des compagnies pétrolières.

Bien évidemment c'est bien plus difficile que de faire la morale à des automobilistes « embouteilleurs » et « pollueurs ». Alors cette journée « ma ville sans ma voiture » fut une journée bidon, avec le plein d'hypocrisie, bref totalement déplacée.

Michel ROCCO

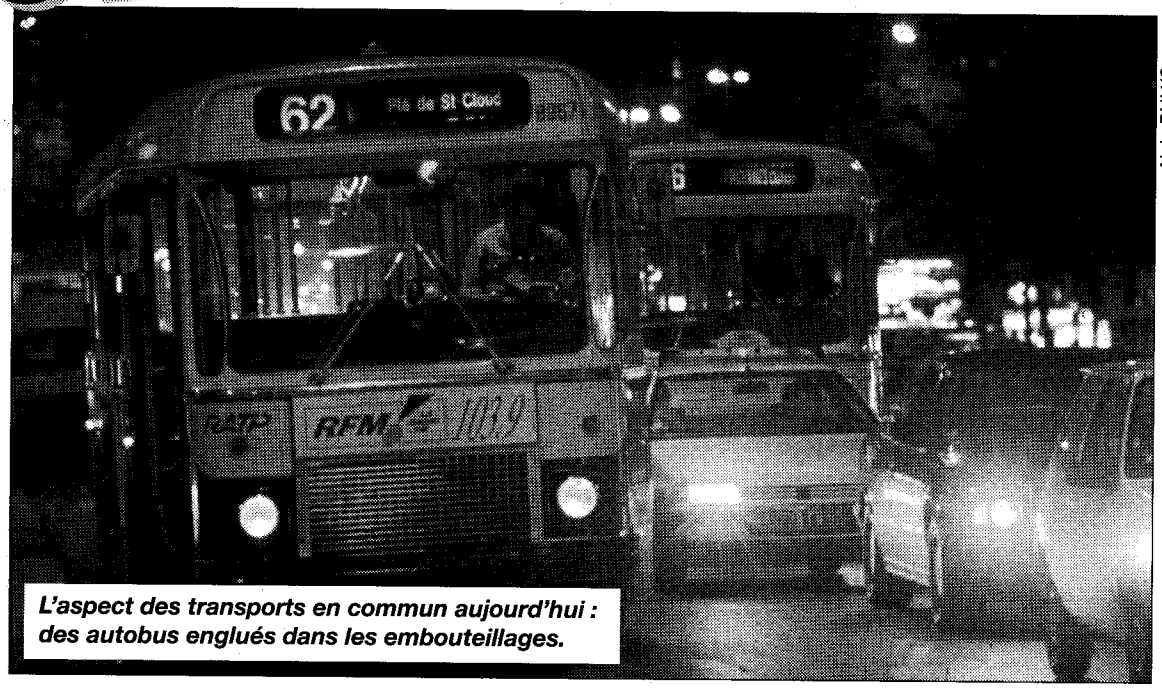

Alain BUU/Gamma

L'aspect des transports en commun aujourd'hui : des autobus englués dans les embouteillages.

UN TRAMWAY NOMME DÉSIR

Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports, convient, comme tous les responsables d'ailleurs, de l'insuffisance des transports en commun. Il préconise en particulier le recours au tramway, à l'exemple de la ligne ouverte il y a quelques années en Seine-Saint-Denis et qui est très fréquentée. Dans *L'Humanité* du 22 septembre il déclare : «*Nous nous sommes fixé un plan sur sept ans. A l'échelle de la France, c'est, par exemple, pratiquement 200 kilomètres de lignes de tramways en site propre qui vont être réalisés*». Évidemment, quand on n'a pratiquement rien fait avant, cela peut paraître important. En réalité 200 kilomètres en sept ans, à l'échelle du pays, c'est assez peu de chose. Ce n'est pas vraiment la « radicalité » dans ce domaine…

Et puis pourquoi patienter sept ans ? En attendant que les infrastructures soient construites, qu'est-ce qui empêche d'augmenter le nombre et la fréquence des autobus sur les mêmes parcours, de multiplier les lignes ? Cela peut se faire tout de suite, en tout cas rapidement.

Évidemment il faudrait trouver des crédits, ou plus exactement déplacer des crédits affectés ailleurs. Les transports en commun sont utiles. Les développer créerait des emplois. Mais voilà, Serge Dassault, lui, vient de décrocher pour 17 milliards de commandes pour 48 Rafale, qui ne sont pas précisément des moyens de transports collectifs.

Alors, «*des trams et des bus, pas d'avions ni de missiles !*»

A.V.

JOURNÉE SANS BUS

Mardi 22 septembre, c'était la journée sans voiture à Paris. Il risquait donc d'y avoir plus de monde dans les transports en commun. Et d'ailleurs la RATP avait déclaré qu'elle renforcerait son offre.

Et pourtant à Montrouge, lundi, on annonçait des suppressions de services pour le mardi. D'ailleurs c'est comme cela bien souvent, depuis le début du mois.

Mais pour inciter les gens à prendre les transports en commun, ce serait le minimum d'assurer le service prévu.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière RATP Réseau routier

Handicapés :

TRANSPORTS INTERDITS

La veille de la journée sans voitures, quelques centaines de handicapés de l'Association des paralysés de France ont manifesté place du Châtelet à Paris, en essayant simplement de monter dans les autobus sur plusieurs lignes. Évidemment ils ont fait la démonstration qu'il leur était difficile et souvent impossible d'y accéder.

Après quoi ils se sont rendus devant le ministère des Transports pour réclamer l'accessibilité dans les transports publics, théoriquement prévue par une loi… de 1975.

Bien souvent, rendre les transports accessibles aux handicapés demanderait simplement qu'on s'en soucie et qu'on effectue quelques aménagements. Parfois il faudrait des travaux importants. Mais quoi qu'il en soit, les centaines de milliers d'handicapés du pays devraient avoir davantage de droits que les capitalistes que l'Etat arrose alors qu'ils n'en ont nul besoin.

Bourses scolaires

CELA NE FAIT PAS LE COMPTE

Depuis quelques années, les élèves boursiers en collège ne recevaient plus le montant de leur bourse par le collège. Les bourses avaient été intégrées aux allocations familiales et étaient payées en une seule fois. Au moment de ce transfert, le gouvernement en avait profité pour diminuer nettement leur montant.

Pour toutes ces raisons, beaucoup de parents ne pouvaient plus payer la cantine scolaire et donc retiraient leur enfant de la cantine (la bourse servant essentiellement à payer la cantine scolaire). Après enquête, il s'était avéré que beaucoup d'enfants ne mangeaient plus à la cantine. Ségolène Royal s'en était même émue à l'époque ; elle avait expliqué que les familles ne savaient pas gérer leur budget, c'était cela d'après elle, le véritable problème.

Quelle honte ! Quand on voit comment la grande majorité des familles se débrouillent avec le peu d'argent qu'elle perçoivent, comment les parents font preuve d'imagination et de sacrifices pour joindre les deux bouts, il faut être bien loin des travailleurs pour oser dire cela.

Pour remédier aux problèmes des cantines scolaires et pour s'assurer que les enfants prennent au moins un repas équilibré par jour, il a donc été décidé de réinstituer le paiement des bourses au niveau des collèges, et cela dès cette année.

Ainsi donc, un élève pourra obtenir, suivant les ressources de la famille, une bourse d'un montant de 1 800 F par an, ou de 1 122 F, ou de 351 F toujours par an, payable en trois fois.

Mais pour toucher la bourse maximum, soit 1 800 F par an, ce qui ne couvre pas complètement les frais de cantine, il faut que le revenu fiscal annuel soit au maximum de 6 923 F plus 30 % par enfant à charge ! C'est-à-dire qu'une famille ayant un seul enfant à charge ne doit pas avoir de revenus imposables supérieurs à 9 000 F (par an !) pour pouvoir bénéficier de cette bourse. Si la famille a quatre enfants à charge, les revenus imposables ne doivent pas dépasser 15 231 F…

Dans les autres cas, les familles toucheront 1 122 F par an (pour un revenu plafond de référence de 19 648 F plus 30 % par enfant à charge) ou 351 F pour un revenu plafond de 36 333 F plus 30 % par enfant à charge…

Autant dire que pour être aidé par l'État, et bien parcimonieusement, il faut vraiment être déjà presque réduit à la famine. Et voilà qui en dit long sur les revenus de certaines familles et leur détresse, et qui éclaire aussi de manière intéressante les propos de Ségolène Royal et de tout ce monde-là.

Marielle LEMONNIER

Argentine

FIN DE RÈGNE POUR MENEM ?

En Argentine, si les élections présidentielles ne doivent avoir lieu normalement que dans le second semestre de l'année prochaine, la campagne électorale a déjà commencé. Un peu comme cela se pratique aux Etats-Unis, les partis politiques argentins sont actuellement en campagne pour les « élections internes », c'est-à-dire la possibilité pour les adhérents et les sympathisants de choisir les candidats qui les représenteront à la présidentielle, mais aussi lors des élections à d'autres postes, comme une partie des gouverneurs de province.

LO

Affiche pro-Menem « On n'arrête pas l'histoire ». L'Histoire non, mais Menem probablement…

Sauf coup de théâtre, Carlos Menem, qui préside la république argentine depuis bientôt dix ans, ne devrait pas représenter le parti péroniste pour un troisième mandat. Il avait réussi à faire modifier la constitution pour obtenir un second mandat et avait montré, à travers diverses manœuvres, qu'il était tenté par un troisième mandat, mais il paraît exclu qu'il puisse porter les couleurs du parti péroniste lors de la prochaine présidentielle. Même si les murs de la capitale sont encore couverts d'affiches réclamant Menem pour 1999, le sentiment général c'est : « il doit partir ».

Le parti péroniste hésite actuellement entre deux candidats. Il y a le chanteur « Palito » Ortega, qui a ses partisans dans l'appareil péroniste mais apparaît aux yeux de son électorat ouvrier traditionnel comme un Menem-bis, c'est-à-dire un partisan déclaré du capitalisme sauvage. Sa candidature signifierait aux yeux de ces travailleurs la poursuite de l'« hyperchômage », qui a succédé à l'« hyperinflation », et qui pourrit la situation sociale du pays entier.

L'autre candidat péroniste possible, c'est Duhalde, qui essaye de tenir compte des sentiments des électeurs péronistes et adopte dans ses meetings un ton combatif avec des déclarations du style : « Ce n'est pas en parlant d'économie de marché, de Bourse, de taux d'intérêt, qu'on peut entraîner la jeunesse et redonner de l'espoir aux travailleurs, il faut s'attaquer au chômage ». Ce ton lui vaudra peut-être le soutien d'une grande partie de l'électorat péroniste. Mais de là à emporter l'élection, il y a une marge.

En effet, la croissance rapide du chômage, les multiples scandales auxquels la clique de Menem est associée, la corruption généralisée, la menace d'un krach boursier que fait planer l'actuelle crise financière, cela fait beaucoup de casseroles accrochées à Menem et à son parti dont les clans se livrent une guerre d'influence avec des méthodes dignes de la mafia. Lors des précédentes élections en décembre dernier, l'échec de la femme de Duhalde, candidate au poste de gouverneur de la province de Buenos Aires (son mari ne pouvait pas se présenter pour des problèmes de cumul de postes), avait d'ailleurs montré que, pour Duhalde, c'était loin d'être gagné.

L'opposition au parti péroniste, l'Alliance, regroupe principalement le parti radical, dont le leader est De la Rua, et le Frepaso, un groupe de centre-gauche venu du péronisme, dont la candidate est Graziela Fernandez Meijide, mère d'un adolescent disparu pendant la dictature. Entre ces deux courants de l'Alliance, on retrouve des rivalités de même ordre que chez les péronistes. Le parti radical possède un appareil politique national, mais il a besoin des voix du Frepaso pour avoir une chance de l'emporter. Il n'empêche que De la Rua a bien l'intention d'être le candidat à la présidence et, pour le moment, il paraît pouvoir s'imposer.

Les électeurs des milieux ouvriers et populaires, écœurés par les péronistes et tentés de voter pour l'Alliance pour sanctionner Menem et sa politique, ont souvent moins de sympathie pour De la Rua que pour la candidate du Frepaso, Fernandez Meijide. Les plus conscients d'entre eux se rendent même compte qu'entre le parti péroniste et l'Alliance, il n'y a pas beaucoup de différences. En effet, il y a sur la place publique au moins autant d'affaires de corruption touchant des politiciens du parti radical que les péronistes.

Bien sûr, une partie de ces travailleurs pourraient se tourner vers ce qu'on appelle en Argentine « la gauche » et qui est l'équivalent de l'extrême gauche ici. Mais, souvent, ils sont découragés par le PC, en recul aujourd'hui, et par l'éparpillement des groupes trotskystes. En tout cas, une partie des travailleurs déçus par Menem sont certainement déjà résignés à voter pour l'Alliance, faute de mieux, ne serait-ce que pour faire tomber Menem. Malheureusement pour eux, si l'Alliance devait former le prochain gouvernement, elle se servirait évidemment du pouvoir pour poursuivre la même politique que Menem avec le résultat, en ce qui concerne les travailleurs, de rendre de plus en plus impossibles leurs conditions d'existence.

Jacques FONTENOY

LO

Appel au Frepaso sur un mur.

L'OPPO

Mercredi 1er septembre, les députés argentins, pour l'essentiel ceux du parti péroniste du président Menem, ont adopté une nouvelle législation du travail, concoctée avec l'aide de la CGT, dont l'appareil, péronisme oblige, est solidaire du gouvernement ménemiste et dont certains cadres, comme Ubaldini, siègent d'ailleurs en tant que députés.

Pendant la deuxième quinzaine d'août, les députés partisans de cette loi n'avaient pas réussi à atteindre le quorum nécessaire pour valider la nouvelle législation du travail, mais ils y sont finalement parvenus le 1er septembre, évitant ainsi à Menem d'avoir recours à un décret pour la faire passer, comme il en avait agité la menace.

Les députés de l'Alliance, l'opposition parlementaire à Menem, qui réunit principalement le parti radical et une formation de centre-gauche, le Frepaso, issue pour l'essentiel du péronisme, ne l'ont pas votée. Cela ne veut pas dire qu'ils y sont opposés sur le fond. Mais, pour le moment, ils sont dans l'opposition et ils préparent les prochaines élections et essayent ainsi de recueillir les soutiens de tous ceux que cette nouvelle loi révolte ou inquiète.

Les différentes oppositions…

Si la CGT avait collé autour du Parlement des affiches de soutien à la nouvelle loi, en revanche, différentes oppositions syndicales se sont mobilisées devant la Chambre des députés, chacun des mercredis où les députés argentins étaient en session pour imposer cette loi.

Pour l'essentiel, les oppositions syndicales argentines sont apparues avec la venue de Menem au gouvernement et du fait de la solidarité de la direction de la CGT avec sa politique. La politique antiouvrière menée par Menem est très critiquée dans les milieux ouvriers traditionnellement péronistes. « *Ce n'est pas du péronisme* », expriment souvent les travailleurs, pour qui le péronisme a représenté, il y a plus de cinquante ans, l'accession à un certain nombre de droits et d'avantages, la Sécurité sociale (directement gérée par les appareils syndicaux), les congés payés et le treizième mois (l'aguinaldo) notamment, ce que le péroniste Menem remet en cause aujourd'hui.

De même que le Frepaso voulait préparer l'après-Menem sur le plan politique, la CTA (Centrale des travailleurs argentins) est une nouvelle centrale issue de la CGT, qui prétend dans sa propagande tenir compte de l'avis des travailleurs. La CGT étant très corrompue, les travailleurs ont conscience que, par exemple, aller expliquer à des responsables de cette centrale ce qu'ils reprochent à leur patron ou aller discuter avec eux de

OSITION SYNDICALE ET LA NOUVELLE LOI ANTIOUVRIÈRE

telle ou telle de leurs revendications, ce peut être la meilleure façon d'en avertir le patron. Et, dans certains cas, cela peut aller jusqu'au licenciement. Pour influer sur la CGT, les travailleurs agitent parfois la menace de ne plus payer le timbre (ce qui revient à ne plus percevoir les droits sociaux et à les remplacer par une cotisation à un organisme privé). Mais la CTA, plutôt présente dans l'enseignement, chez les travailleurs de l'Etat ou dans les services, est loin de regrouper autant de branches que la CGT, et donc de pouvoir représenter une alternative réelle à la centrale péroniste.

Une autre opposition est celle du MTA (Mouvement des travailleurs argentins), fédération syndicale qui regroupe les travailleurs des transports, et principalement les camionneurs, de plus en plus nombreux du fait de l'essor du transport routier dans le Mercosur (le marché commun sud-américain dont fait partie l'Argentine) et qui essayent d'en tirer quelques avantages. Le MTA n'est pas une centrale indépendante mais fait partie de la CGT et rien n'indique qu'il ait l'intention de rompre ces liens, au contraire.

Il existe également, surtout dans la région de Jujuy, au nord-ouest du pays, un « Courant combatif de classe », opposition syndicale proche du courant maoïste, dont le porte-parole le plus connu est « El Perro » Santillan.

... et leurs limites

Ces différentes oppositions se sont donc mobilisées contre la nouvelle loi, timidement le 19 août, mais avec plus de vigueur le 26 août et le 1er septembre. Elles ont entraîné également une partie de la CGT, dont le vieux bureaucrate Lorenzo Miguel est le porte-parole.

Les prétentions à prendre en compte l'avis des travailleurs manifestées par le CTA ou les coups de gueule des responsables du MTA ne doivent cependant pas faire illusion. L'apparition, ces dernières années, de ces courants d'opposition représente surtout une tentative de ravalement de façade de la part d'une fraction de la bureaucratie syndicale, tentative rendue indispensable par le degré de compromission atteint par les directions syndicales traditionnelles et devenu de notoriété publique par le soutien ouvert de l'appareil de la CGT à la politique de Menem. En pratique cependant, les dirigeants de la CTA ou du MTA sont du même bois que les dirigeants de la CGT et ne se comportent pas différemment de ces bureaucrates.

On l'a vu d'ailleurs au cours de ce mouvement de protestation contre la nouvelle législation du travail. Au moment où Menem agitait la menace d'un décret, les oppositions syndicales parlaient d'une grève générale. Le projet transformé en loi, elles en sont restées là.

La présence des organisations de retraités (qui manifestent chaque mercredi devant le Parlement pour la revalorisation de leurs retraites de misère) et de l'extrême gauche mobilisée contre cette loi antisociale ne pouvait suffire à effacer le fait principal : cette mobilisation est restée trop faible pour faire reculer Menem et ses députés.

Hélène DELAVILLE

Des membres de l'UOM – Fédération de la Métallurgie de la CGT – manifestent contre la loi antiouvrière de Menem.

QUE VA CHANGER LA NOUVELLE LOI SUR LE TRAVAIL ?

Le trait marquant de la situation sociale en Argentine est, comme partout, le poids écrasant du chômage. Si, de la fin de la dictature (fin 1983) jusqu'à la fin des deux premières années de la présidence Menem (début 1991), il a progressé de 4 % à 6 % de la population active, depuis 1991, il s'est mis à croître très rapidement pour atteindre entre 18 et 20 %. Pendant la même période, depuis 1985, le salaire réel a perdu environ 30 % de son pouvoir d'achat.

Les privatisations se sont accompagnées partout de licenciement massifs, et cela dans un pays où il existe au mieux, quand les patrons ne violent pas la loi, une indemnité de licenciement et de toute façon pas d'allocations pour les chômeurs. Les licenciements, les salaires et les pensions non payés avaient entraîné en 1995-1996 de véritables émeutes, notamment dans le nord-ouest du pays. Même cette colère est retombée.

Depuis, les organisations de chômeurs dans les quartiers se sont multipliées. Leurs actions consistent le plus souvent à se mobiliser pour obtenir des aides et de la nourriture de la part des pouvoirs locaux. Et il est souvent plus facile d'obtenir satisfaction dans les périodes électorales, où le clientélisme des politiciens coïncide plus ou moins avec ces revendications. Dans les zones les plus déshéritées, une élection est quelquefois l'occasion d'obtenir ne serait-ce que la pose d'asphalte sur les rues ou les trottoirs, là où il n'y avait auparavant que de la terre battue.

La nouvelle loi du travail que le président Menem vient de faire voter par ses députés fidèles (dont certains sont d'anciens dirigeants de la CGT devenus députés) ne constitue pas en elle-même une grande nouveauté. Dans une large mesure cette loi ne fait que rendre légales des pratiques que bien des patrons argentins avaient déjà anticipées en violant la législation du travail existante (non-paiement des indemnités de licenciement par exemple).

Dans la nouvelle loi, l'indemnité de licenciement des nouveaux embauchés pourra être réduite jusqu'à 70 % de sa valeur actuelle. Les périodes d'essai d'un mois des nouveaux embauchés pourront être portées jusqu'à six mois. Pour les jeunes de 15 à 28 ans, il est question de contrats d'apprentissage de trois mois à un an, non renouvelables. La nouvelle loi va ainsi développer les stages bidon. Pour faire passer cette loi, Menem a joué un petit jeu qu'on connaît ici pour la loi des 35 heures. Selon lui, il s'agissait de lutter contre la précarité de l'emploi, même si dans la pratique la loi va surtout permettre de l'augmenter. Et tout comme les patrons français, les patrons argentins ont immédiatement protesté contre les aspects de la loi qui ne vont pas assez loin à leurs yeux, comme cet alinéa qui limite à trois possibilités les motifs d'embauche en CDD ou en intérim. Et, comme tous les patrons du monde, pour obtenir encore plus du gouvernement, ils menacent de ne pas embaucher.

En attendant, avec la précarité augmente l'insécurité au travail, comme sont venus le rappeler les cheminots de plusieurs réseaux de chemin de fer qui se sont mis en grève le vendredi 4 septembre et ont finalement obtenu, par la grève totale sur plusieurs lignes, l'annulation de nouveaux licenciements.

H. D.

Rue de terre battue et auto hors d'âge dans une banlieue pauvre de Buenos Aires.

Espagne
ETA : UNE TRÊVE ANNONCÉE

Mercredi 16 septembre, l'organisation indépendantiste basque ETA a annoncé une trêve illimitée à partir du vendredi 18 septembre. Elle expliquait sa position par l'aspiration grandissante de la population à un règlement pacifique et le tournant opéré par les formations basques telles que le Parti Nationaliste Basque, Eusko Alkartasuna ou encore ELA, un syndicat nationaliste lié au Parti Nationaliste Basque.

L'ETA revendiquait en même temps la constitution d'une « *institution unique et souveraine pour l'ensemble du Pays Basque* », dépassant ainsi l'actuelle division des provinces basques intégrées à deux États différents, l'État espagnol et l'État français.

Ce n'est pas la première fois que l'ETA propose une trêve. Mais dans le passé celles-ci avaient été limitées dans le temps et partielles ; certaines concernant par exemple le fait de ne plus s'attaquer au personnel carcéral. Cette fois il s'agit d'un cessez-le-feu complet et illimité, et l'ETA ne met aucune condition préalable à l'ouverture et au développement d'une éventuelle négociation.

Cette décision n'a pas réellement été une surprise. On savait que les contacts entre les groupes nationalistes basques, y compris Herri Batasuna (le front politique lié à l'ETA), étaient devenus fréquents et réguliers. Au début du mois de septembre, le PSOE lui-même défendait l'idée d'une « offre de paix » semblable à celle proposée il y a plusieurs années à l'ETA politico-militaire, lorsque cette fraction du mouvement nationaliste avait cessé la lutte armée. Il n'est pas étonnant que cela se soit concrétisé à l'approche des élections au Parlement basque qui doivent avoir lieu le 25 octobre 1998.

En réaction à cette trêve, le Parti Populaire, qui est le parti de droite au gouvernement, tout comme le PSOE oscillent entre le scepticisme et la méfiance. Cependant l'un et l'autre laissent les portes ouvertes. Les premières réactions du Parti Populaire affirmant qu'il s'agissait d'une « trève-piège » ont été vite tempérées par des gestes d'ouverture. Sur le problème, très sensible dans les milieux indépendantistes, du sort des prisonniers basques, le gouvernement n'a pas exclu de les rapprocher du Pays Basque. Un représentant du Parti Populaire Basque, Carlos Iturgaiz, a demandé aux victimes du terrorisme de faire preuve de « générosité et de sacrifice ». Autant de déclarations qui n'empêchent pas le ministre de l'Intérieur, Mayor Oreja, d'affirmer que l'action policière doit continuer. Néanmoins la proximité des élections au Pays Basque pousse le Parti Populaire comme le PSOE à ne pas s'engager avant les élections tandis que les partis nationalistes modérés se félicitent de la situation.

Cette trêve et le processus qui y a conduit s'inspirent de l'exemple de l'Irlande du Nord et des démarches de l'IRA ou du Sinn Fein. La « Déclaration de Lizarra » qui précisait les bases de la nouvelle trêve et des négociations possibles a été élaborée lors du « Forum d'Irlande » organisé à l'initiative de Herri Batasuna et qui a réuni les forces nationalistes basques, Izquierda Unida, une coalition regroupée autour du Parti Communiste et Zutik, une organisation d'extrême gauche résultant de la fusion entre la LCR et le Mouvement Communiste.

L'annonce du cessez-le-feu a suscité soulagement et espoir. Les dirigeants politiques des partis nationaux, comme ceux des partis basques vont tenter d'en tirer du crédit auprès de l'opinion. De nombreux dirigeants nationalistes espèrent sans doute qu'un processus semblable à celui d'Irlande du Nord leur donnera l'occasion de se préparer une carrière politique personnelle au Pays Basque et renforcera leur influence dans certains secteurs de la population. Pour certains la trêve et un tel « processus de paix » peuvent sans doute être un moyen de sortir de l'impasse politique que constituait la poursuite de la lutte armée de la part de l'ETA.

Mais du point de vue des travailleurs du Pays Basque, comme du point de vue de l'ensemble des travailleurs d'Espagne, il y a une autre impasse, bien plus grave : celle où conduit la politique antiouvrière des gouvernements et de la bourgeoisie espagnole. Avec le Parti Populaire, comme avec le PSOE, ils subissent l'extension du chômage, la précarité et la baisse du niveau de vie aussi bien au Pays Basque qu'en Catalogne, en Andalousie, en Galice et dans toutes les grandes villes. On peut seulement souhaiter que vienne maintenant au premier plan la question des intérêts sociaux et politiques des travailleurs. Car la priorité pour les travailleurs d'Espagne est d'arriver à unir leurs forces face aux agressions de la bourgeoisie qui, basque, catalane ou andalouse, n'hésite pas à utiliser tous les pouvoirs que lui donnent l'État et les gouvernements des régions pour accroître l'exploitation et ses profits.

Une des grandes manifestation de Herri Batasuna à Bilbao protestant contre l'arrestation d'un certain nombre de ses dirigeants en décembre 1997.

AFP

Guadeloupe
FIN DE LA GRÈVE DES DOCKERS

Après un mois et demi de grève, les dockers du port de Jarry, en Guadeloupe, qui étaient entrés en lutte le 28 juillet ont repris le travail. Nous reproduisons ici l'article consacré à ce sujet par nos camarades antillais de *Combat Ouvrier* dans leur numéro du 19 septembre.

[...] « Il a fallu toute cette lutte pour que les patrons acceptent d'inscrire sept dockers supplémentaires sur la liste des mensualisés. Cent dockers devraient avoir, suite à de nouvelles discussions qui auront lieu jusqu'au 15 octobre, le statut de professionnels qu'ils réclamaient, ainsi que les autres revendications.

Les dockers réclamaient cette carte professionnelle, statut valable pour tous les dockers de Guadeloupe, la mensualisation, la réouverture de la caisse des œuvres sociales, la caisse de compensation, l'application de la convention collective sur le paiement des congés payés. Ils voulaient aussi la révision du mode de calcul de la prime d'ancienneté et l'ouverture de négociations annuelles obligatoires pour 1998.

Des dockers dits « *ex-congés de conversion* », qui avaient été licenciés en 1995 et qui ne sont pas réintégrés au groupe des professionnels, auront la garantie d'un minimum de 85 heures par mois payées même si elles n'ont pu être faites par manque d'activité du port.

La dernière catégorie de dockers est constituée par ceux qu'on appelle les « *laissés pour compte* ». Ceux-ci vont avoir la priorité d'embauche en cas d'augmentation d'activité.

Comme on le voit, malgré la durée de leur lutte, malgré le blocage complet du port, les dockers n'ont pas réussi à imposer la mensualisation de toutes les catégories de dockers. Cependant, ils ont quand même réussi à faire reculer le patronat et à améliorer ou garantir la situation de ceux qui étaient les plus menacés. [...]

Cela étant on se rend compte à la lecture du protocole d'accord que les patrons vont chercher à revenir en arrière et qu'inévitablement cela provoquera de nouvelles grèves. [...] »

Négociations sur les 35 heures

ATTAQUE EN RÈGLE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Gamma

Martine Aubry recevant Seillière, le président du CNPF, le 15 septembre, pour discuter des cotisations patronales.

Les discussions sur les 35 heures continuent. C'est le cas dans le bâtiment et les travaux publics, le commerce de ville et la grande distribution, les banques et la chimie. Et le patronat avance partout les mêmes exigences : plus de flexibilité, plus de souplesse, et partout… aucun emploi nouveau créé !

A la suite de l'accord signé en juillet dernier dans la métallurgie entre trois syndicats et l'UIMM (l'Union des industries métallurgiques et minières), le patronat s'est empressé d'utiliser l'avantage que constituait ce précédent.

Prenant cet accord comme « référence », la Fédération française du bâtiment (FFB) et celle des travaux publics (FNTP), qui viennent d'ouvrir des négociations avec les organisations syndicales, proposent une annualisation tous azimuts et de la flexibilité accrue.

Pour ces deux fédérations patronales, « *le premier moyen pour rendre applicables les 35 heures, c'est la modulation du temps de travail afin de faire face aux contraintes du BTP, c'est-à-dire des clients qui veulent tout, tout de suite, et les saisons qui permettent ou non de travailler* ». Du coup les bétonneurs proposent de baisser l'horaire annuel de 1 770 à 1 645 heures, mais aussi d'imposer la semaine de six jours (ce qui mettrait fin aux deux jours de repos consécutifs), la semaine de travail allant jusqu'à 48 heures (ce qui les dispenserait de payer les heures supplémentaires), une augmentation du contingent annuel des heures supplémentaires de 130 à 220 heures (ce qui les autoriserait à faire travailler largement au-delà des 35 heures), et la formation professionnelle en dehors du temps de travail. Autant d'attaques en règle contre le 1,1 million de travailleurs du bâtiment.

Par ailleurs cette version patronale des 35 heures ne prévoit aucune embauche ! Les patrons le claironnent haut et fort. Alain Sionneau, président de la Fédération nationale du bâtiment le dit sans détour : « *Ce n'est pas la loi qui crée l'emploi, c'est la souplesse et, surtout, l'activité des entreprises. La loi existe et nous sommes dans l'obligation d'en tenir compte. Nous avons toujours dit qu'une réduction généralisée, uniforme, du temps de travail n'était pas le meilleur moyen de générer des emplois* ». Les aides financières de l'État n'y changeront rien, affirme-t-il. Un autre patron d'une autre branche économique où le passage aux 35 heures est en discussion, Guillaume Sarkozy, PDG des Tissages de Picardie et vice-président de l'Union des industries textiles, renchérit en expliquant qu'il n'est pas question d'embaucher car « *cela entraînerait une perte de compétitivité* ».

Les travailleurs sont donc avertis : l'application de la loi sur les 35 heures ne s'accompagnera pas de créations d'emplois conséquentes d'ici à 2000 ou 2002, contrairement à ce que disent les ministres et ceux qui, au sein de la gauche plurielle, les soutiennent.

Le souci du patronat n'est pas d'embaucher. Au contraire, les grands groupes continuent de licencier tout en faisant des profits colossaux. Et ils entendent bien continuer. Ils cherchent seulement à faire le plus de profit possible et à empocher au passage les aides financières de l'État. Et s'ils invoquent le passage aux 35 heures, c'est seulement dans la perspective d'imposer plus de flexibilité dans les horaires de travail afin de disposer d'une main-d'œuvre toujours plus souple qu'ils pourront faire travailler au gré des impératifs de la production.

Dans la métallurgie et l'industrie sucrière, les 35 heures ont ainsi servi de prétexte au patronat pour imposer ou généraliser la flexibilité et l'annualisation de l'horaire de travail. Dans le commerce et la banque, où les accords ne sont pas encore signés, l'objectif est de parvenir à un élargissement des horaires d'ouverture des agences. Dans les grands magasins parisiens la volonté affichée est de déréguler les horaires, et d'augmenter, plus encore que cela ne se fait déjà, les amplitudes des horaires de travail pour imposer le travail le soir et les week-ends sans embaucher. Ainsi, les magasins Monoprix et Prisunic viennent d'imposer l'ouverture de leurs magasins parisiens jusqu'à 22 heures, sans compensations salariales.

Ce prétendu passage aux 35 heures va donc avant tout servir de prétexte aux patrons pour supprimer ici certaines pauses, là les congés au-delà des cinq semaines légales, ailleurs le temps d'habillage ou de déshabillage, et dans d'autres entreprises le temps de trajet vers les chantiers.

Sous couvert de réduction du temps de travail, on assiste en fait à une offensive patronale contre les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière. Cela n'empêche pas le quotidien du PCF *L'Humanité* de parler encore de « *réforme positive* », alors que les 35 heures à la sauce Aubry-Jospin-CNPF ne sont qu'une machine de guerre du patronat contre la classe ouvrière.

Mais il faut souhaiter que les travailleurs fassent tout pour gripper cette machine…

René CYRILLE

Coca privé d'Orangina

LE JEUX DE BULLES DE STRAUSS-KAHN

Le ministre de l'Économie et des Finances a, finalement, après moult hésitation, dit non : Coca-Cola ne pourra pas mettre la main sur la société « française » Orangina qui fait partie du groupe Pernod-Ricard… pour l'instant.

Strauss-Kahn a invoqué pour refuser son accord « *les risques sérieux d'atteinte à la concurrence* » impliqués par cette transaction. Pour comprendre toute la gravité de l'affaire, il faut savoir qu'Orangina est l'actuel distributeur en France du concurrent de Coca, Pepsi-Cola, et que, sans l'intervention du ministère des Finances Pepsi risquait de disparaître : pas des épiceries et de la grande distribution, mais des cafés, hôtels, restaurants, cantines et distributeurs de boissons (secteur qui représente 21 % du marché des boissons gazeuses). On l'a échappé belle !

Pour autant, Strauss-Kahn ne s'est pas dit opposé au principe du rachat d'Orangina. Simplement Coca devra laisser le temps à Pepsi de se retourner et de trouver un autre distributeur pour ses bouteilles et canettes.

Et voilà ! C'est tout ce que Strauss-Kahn avait contre Coca-Cola. Loin de lui, par exemple, l'idée de demander des comptes à Coca-Cola, à qui on prête le projet de fermer son usine de concentré de Coke à Signes, près de Toulon. Les profits de cette usine, construite en 1989 dans une « zone franche », initiative due au libéral Madelin, sont à ce jour encore entièrement exonérés d'impôts et ont rapporté en cadeau fiscal à Coca-Cola à peu près autant (5 milliards) que ce que Coca-Cola proposait à Pernod-Ricard pour le rachat d'Orangina ! Mais voilà, les bonnes choses ont une fin, et l'exonération fiscale, qui n'est valable « que » dix ans, arrive à son terme fin 1999. Ainsi, après avoir fait pendant une décennie plus de 10 % de ses profits mondiaux grâce à son usine toulonnaise avec l'appui généreux de l'État français, Coca s'apprêterait à aller voir ailleurs, plus précisément en Irlande, où le régime fiscal est deux fois moins « lourd » qu'en France.

Le ministre socialiste ne s'est pas non plus ému du sort réservé dans le projet Coca aux travailleurs d'Orangina : un « plan social » étalé sur deux ans, avec l'ouverture d'un « guichet-départs » six mois après la prise de contrôle, et à la clé, un probable transfert des activités d'Orangina… en Irlande. Non, cela c'est le fonctionnement « normal » du système et le ministre n'y trouve rien à redire.

Dans certains journaux, dont *Le Monde*, on a voulu voir dans cette décision « *un gage donné à la gauche plurielle* ». Strauss-Kahn aurait voulu faire plaisir au PC en s'opposant au géant américain Coca-Cola et à ses visées hégémoniques sur le marché français. En défendant les intérêts d'un autre géant américain Pepsi ? Pour voir là un infléchissement « à gauche » de la politique du gouvernement il faut être aussi secoué qu'une bouteille d'Orangina. Quant à y voir un gage en faveur du PCF, on veut croire que ses militants ne se laisseront pas abuser par une telle histoire de bulles.

Sylvain ROCHE

Peugeot-Sochaux

Discrimination syndicale

PEUGEOT PASSE À LA CAISSE

Condamnée une première fois en juin 1996 par le tribunal des prud'hommes de Paris pour discrimination à l'encontre de six délégués CGT de Peugeot-Sochaux, puis une seconde fois en janvier 1998 par la cour d'appel pour discrimination syndicale à l'encontre de dix-huit autres militants CGT de Sochaux, la direction de PSA a préféré jeter l'éponge pour éviter, entre autres, un procès en citation directe où une vingtaine de directeurs, dont Calvet, étaient appelés à comparaître et à s'expliquer devant le tribunal correctionnel de Montbéliard, le 11 septembre 1998. « *Nous étions sûrs de perdre* », a déclaré un dirigeant de PSA.

C'est dans le contexte de l'arrivée de Jean-Martin Folz à la tête de PSA, du lancement de la 206 et surtout des négociations qui s'engagent avec les syndicats, fin septembre, sur les 35 heures, que la direction a proposé à la CGT un accord transactionnel. Cet accord, discuté en assemblées générales de militants et de syndiqués, a été entériné par le vote à l'unanimité d'une centaine d'adhérents présents.

Cet accord prévoit que la direction abandonne son recours en cassation mais surtout qu'elle doit rendre effective, au 1er janvier 1999, la remise à niveau des salaires et des classifications de 169 militants CGT de Sochaux.

Cette mise à niveau devrait être de 487 F mensuels en moyenne pour les ouvriers de fabrication et de 1 404 F mensuels pour les ouvriers professionnels avec des changements de catégories pour un certain nombre.

De plus, la direction devra verser des indemnités au titre d'un préjudice moral d'une valeur de 20 000 à 135 000 F en fonction de l'ancienneté, indemnités calculées sur un arriéré de douze ans. À l'avenir, le patron admet le contrôle annuel par le syndicat afin que les salaires des élus et mandatés se situent dans la moyenne des salaires de leur catégorie.

Dans les ateliers de Sochaux, l'information, largement amplifiée par les journaux, radios, télés, circule. Les travailleurs trouvent plutôt bien ce qui arrive aux militants CGT. À travers eux, ils se sentent vengés. Même si seulement 2 % des travailleurs de l'entreprise sont syndiqués à la CGT, au-delà même des électeurs de la CGT – qui recueille près de 50 % des voix –, beaucoup de travailleurs expriment leur approbation et leur satisfaction de cet accord concédé par le patron et imposé à la maîtrise la plus engagée contre la CGT. Une partie de cette maîtrise a d'ailleurs bien du mal à digérer ce revirement.

La direction se garde bien d'admettre qu'elle a fait une discrimination à l'encontre de militants syndicaux, et se contente de reconnaître tout au plus une « *incompréhension entre les mandatés CGT et la hiérarchie* ». Le souci du nouveau directeur de PSA est clair, il déclare qu'il veut « *aller de l'avant et obtenir le consensus le plus large pour affronter le marché* ».

Il peut toujours dire ça et même l'espérer de la part des dirigeants syndicaux, mais le fait est que les inégalités, les salaires et les promotions à la tête du client, les mutations en tous genres, les pressions contre les malades restent le lot commun des salariés de PSA.

Correspondant LO

Citroën
Aulnay-sous-Bois

CACHEZ CES JEUNES QUE JE NE SAURAIS VOIR !

Le 16 septembre dernier Jean-Martin Folz, le PDG de PSA, est venu faire une petite visite dans les ateliers de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Lorsqu'il a traversé l'atelier de peinture, le photographe qui l'accompagnait a pris en photo les ouvriers qui étaient en poste.

Mais voilà, il s'agissait d'une mise en scène soigneusement orchestrée. Car ce jour-là, la maîtrise de l'atelier avait caché tous les jeunes ouvriers pour que seuls les travailleurs âgés apparaissent sur le devant de la scène... Histoire sans doute de bien appuyer les demandes de Folz, qui se plaint auprès du gouvernement du vieillissement de la main-d'œuvre pour mieux réclamer de l'État le financement des départs en préretraite!

La transparence, Folz ne connaît pas, ni sur les comptes... ni sur l'âge des ouvriers!

Correspondant LO

Hoechst-Marion-Roussel
Compiègne (Oise)

Sous prétexte des 35 heures UNE ATTAQUE CONTRE NOS CONDITIONS DE VIE

Ph. Arc.

Chez Hoechst-Marion-Roussel (HMR, ex-Roussel- Uclaf), à Compiègne, où les 35 heures ont été mises en place depuis plus d'un an, la direction vient d'imposer aux ateliers de conditionnement le travail en quatre jours de 9 heures. Cela oblige à une présence à l'usine de 10 heures. Le jour hebdomadaire de repos est imposé et tournant, tout comme les équipes de soirée jusqu'à 22 h 15. Travailler sur des machines debout toute la journée durant 9 heures, c'est dur et on a hâte d'arriver au jour de repos. Au total, c'est un retour en arrière de plusieurs dizaines d'années.

Pour faire accepter par le gouvernement français l'OPA lancée sur Roussel-Uclaf, le groupe allemand Hoechst, déjà actionnaire majoritaire, s'était engagé à réaliser 700 embauches et les 35 heures, à grand renfort de publicité dans la presse et à la télé.

Au lieu d'embauches on a vu les effectifs du groupe continuer à diminuer, avec le silence complice de l'État, pourtant alerté par les syndicalistes. Quant aux 35 heures, elles ont bien été réalisées, mais elles se traduisent par une aggravation des conditions de travail et une baisse des revenus.

L'usine de Compiègne fabrique et conditionne des médicaments (comprimés, gélules, suppositoires, produits injectables, etc.). Elle emploie 550 travailleurs en fixe, plus de 100 CDD et quelques intérimaires. Jusqu'aux 35 heures, il existait certaines possibilités de souplesse dans les horaires : horaires mobiles, une journée et demie récupérable par mois, etc. Cette souplesse a disparu : il s'agit maintenant de réaliser cette amplitude de travail sur des machines sans embaucher de nouveaux travailleurs.

A cela s'ajoute le fait que tout le personnel est soumis à des équipes de journée, soirée, nuit également, ainsi qu'au travail du samedi et même du dimanche. D'ailleurs, tous les derniers contrats signés, CDI comme CDD, spécifient au chapitre « horaires de travail » : « *Vous devez vous conformer, sous peine de rupture de contrat, aux horaires de travail qui vous sont fixés. Vous acceptez expressément que vos horaires de travail puissent être modifiés en équipe de matin, du soir, de nuit, de samedi ou de samedi-dimanche* ». C'est presque l'esclavage, sous peine de chômage !

La conséquence directe est d'ailleurs que dans les ateliers, qui employaient traditionnellement une majorité de femmes, la direction n'embauche plus que de jeunes hommes car de tels horaires – et de plus si variables – sont à peu près intenables par des femmes qui ont des enfants. De toute façon, hommes ou femmes, avec ces horaires, la vie de famille en prend un coup.

La direction tente aussi de se débarrasser de tous ceux qu'elle considère comme moins « performants », moins rentables. Elle fait la chasse aux arrêts maladie, aux accidents du travail, convoque ceux qui sont fragiles ou trop souvent malades, allant parfois jusqu'au licenciement.

La direction a fait le choix de ne pas toucher aux salaires, quasiment bloqués comme partout, pour que l'impact soit moins visible. Elle a préféré diminuer la participation versée au personnel (bloquée 5 ans) et que les actionnaires trouvaient trop élevée (étant donné les énormes profits du groupe HMR). Par exemple, un salarié dont la participation pour 1996 s'élevait à 19 200 F n'aura plus que 5 700 F au titre de 1997 (une somme non disponible avant 2002 et 2003, et sujette aux aléas de la Bourse).

Les 35 heures à ce prix et à cette sauce, non merci !

Correspondant LO

SNCF Paris-Sud-Ouest

LES AGENTS DE CONDUITE EN GRÈVE POUR RÉCLAMER DES EFFECTIFS

Depuis le mercredi 16 septembre au soir, les agents de conduite de banlieue et des grandes lignes des dépôts de Paris Sud-Ouest (gare d'Austerlitz, Brétigny, Juvisy, Étampes, Dourdan) sont en grève, entraînant de fortes perturbations, notamment sur la ligne C du RER.

Le mouvement a été commencé à la gare d'Austerlitz par les plus jeunes d'entre nous, contre les conditions de travail dégradées que la direction cherche à leur imposer et qui sont dues à son refus d'embaucher. Mais il a concerné rapidement tous les agents de conduite.

Suite à une réunion entre les syndicats CGT, CFDT, FO, SUD et FGAAC (syndicat des agents de conduite) et le chef d'établissement, réunion à laquelle deux jeunes machinistes s'étaient joints, la direction confirmait le 16 septembre ce qu'elle avait déjà annoncé fin août, à savoir dix nominations sur le réseau banlieue à partir du 1er octobre et une prime de déplacement d'environ 7 500 F net par mois, pendant deux mois pour une dizaine de jeunes.

À l'assemblée des cheminots qui suivit, les jeunes agents de conduite refusaient la proposition de la direction en déclarant que cela ne réglait pas le problème essentiel des effectifs et des conditions de travail pour tous les autres, c'est-à-dire environ 55 d'entre eux. En fait, la direction ne lâchait rien qui permette d'arrêter la détérioration des conditions de travail. Pour que « ça roule » à peu près normalement, il manque actuellement au moins 44 agents de conduite, qui devraient être embauchés immédiatement sur le dépôt de Paris Sud-Ouest. Le trafic n'en serait même pas amélioré mais simplement maintenu dans l'état où il est depuis des années.

Pour les agents de conduite qui sortent des stages de formation et commencent à travailler, la SNCF a prévu d'innover en ne les nommant pas au même grade que ceux qui font déjà ce travail. Il s'agit évidemment pour la direction de réussir à baisser le coût du travail, conformément à sa politique de rentabilité et d'économies. Les jeunes cheminots ont donc rappelé qu'ils exigent l'application du règlement à eux comme à tous. Si ce n'est pas possible par manque d'effectifs, que la SNCF se débrouille et embauche !

La grève était donc décidée à une centaine. Les agents de conduite banlieue du dépôt sont environ 230, mais pour tout le monde, ce n'était qu'un début ! Depuis, les grévistes ne sont pas restés inactifs, s'adressant aux usagers et à tous les cheminots qui subissent la même politique de la SNCF : manque d'effectifs, horaires et roulements impossibles, pressions permanentes des chefs pour leur faire faire tout et n'importe quoi, etc. Et devant le dynamisme du mouvement, la direction, qui avait commencé par afficher un refus intransigeant, a amorcé un petit mouvement de recul. Ce qui était impossible semble le devenir un peu moins après le week-end de grève, après aussi une entrevue mouvementée au cours de laquelle une quarantaine de grévistes ont dit son fait au patron de l'établissement et au DRH qui siègent à la gare Montparnasse, ainsi qu'au fil des assemblées générales enregistrant un nombre croissant de grévistes.

Lundi matin 21 septembre, le chef d'établissement faisait donc savoir qu'il avait des propositions : il ouvrirait un stage de formation d'agents de conduite supplémentaire, ce qui signifie que, dans un an et demi, il y aurait 8 à 10 travailleurs de plus sur l'établissement de Paris Sur-Ouest ; le passage d'un grade à l'autre se ferait non pas en 30 mais en 28 mois et 23 cheminots seraient ainsi nommés d'ici juillet, dont 13 ne seraient toutefois pas payés comme les autres avant 6 ou 10 mois ; etc. Ces propositions étaient cependant tout à fait insuffisantes pour assurer, tout de suite, des roulements corrects aux agents de conduite. Elles eurent donc la réponse qu'elles méritaient de la part de l'assemblée des grévistes : la reconduction de la grève par la centaine de présents jusqu'au lendemain 22 septembre à 10 heures, date et heure auxquelles nous nous sommes retrouvés à 120 pour voter la poursuite du mouvement.

Aujourd'hui, la direction considère qu'il manque 23 cheminots pour la banlieue et 13 pour les grandes lignes. Elle avoue donc que nous ne sommes pas assez nombreux – c'est déjà quelque chose – Mais nous sommes décidés à trouver les moyens de la contraindre à reculer avec un peu plus d'énergie… Qu'elle se débrouille pour embaucher la quarantaine de cheminots que nous réclamons. Ce ne sont pas les demandeurs d'emploi qui manquent !

Correspondant LO

Air France

LES TRAVAILLEURS DISENT NON À L'INJUSTICE

Vendredi 18 septembre, à près d'un millier de travailleurs d'Air France, d'Orly Nord essentiellement, mais aussi de Roissy et de Paris, nous nous sommes retrouvés à débrayer et à aller au tribunal de Créteil pour soutenir neuf de nos camarades, que la direction d'Air France traînait devant les tribunaux, les accusant de séquestration et de violence vis-à-vis de cadres d'Air France Industrie.

Tout cela remonte à il y a deux ans, le 19 septembre 1996 : cinq cents travailleurs étaient intervenus dans une réunion du comité d'entreprise d'Orly Nord, y avaient manifesté leur colère, et revendiqué des augmentations de salaire. Les discussions avaient duré jusque tard le soir, les travailleurs interpellant vertement les cadres.

Juste après ces faits, la direction d'Air France décidait de traduire en justice neuf camarades, choisissant parmi les cinq cents présents des responsables syndicaux et des travailleurs désignés par leur hiérarchie.

Dès cette époque, ces méthodes de la direction avaient scandalisé les travailleurs. À l'heure actuelle, deux ans après les faits, l'émotion n'a pas disparu, comme l'ont montré les discussions la semaine qui a précédé le procès, et le nombre de travailleurs débrayant le jour même.

La direction d'Air France a commencé à comprendre que sa volonté de sanctionner, voire de se débarrasser de certains d'entre nous, suscitait plus de colère que de peur, et cela l'a amenée finalement à retirer sa plainte, l'avocat des cadres quant à lui ne demandant plus qu'un franc de dommages et intérêts.

Mais c'est aussi peut-être parce que la direction prépare d'autres mauvais coups contre nous, avec la privatisation et l'ouverture des négociations sur le passage aux 35 heures à la sauce patronale, qu'elle souhaite calmer le jeu.

Pour l'instant en tout cas, elle a plutôt réussi à éveiller notre vigilance, et c'est tant mieux. Car le procès qu'il conviendrait d'ouvrir, c'est celui de ceux qui séquestrent nos salaires et qui nous prennent en otages avec leurs conditions de travail et d'horaires ; et pas le procès inverse.

Correspondant LO

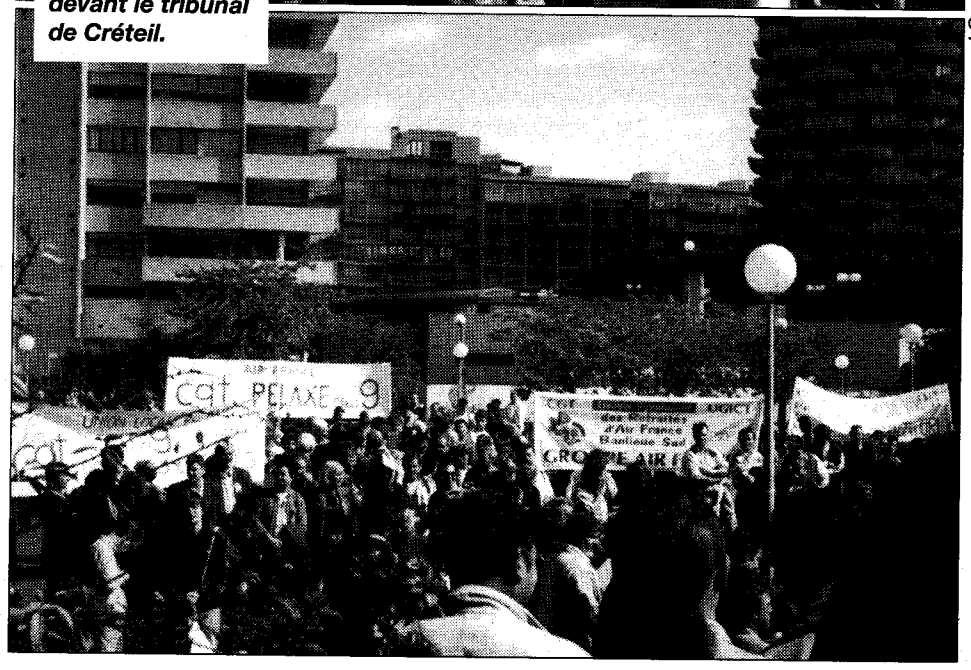

Manifestation devant le tribunal de Créteil.

LO

Vous avez dit justice ?

Le 18 septembre lors de l'ouverture du procès des neuf travailleurs d'Air France, le procureur général a réclamé contre eux des peines d'amende de 3 000 à 5 000 F par personne alors que leur responsabilité est loin d'être prouvée.

On ne peut s'empêcher de se rappeler qu'il y a plusieurs années, la hiérarchie du département de la « Grande Visite » à Orly Nord avait été condamnée à 3 000 et 5 000 F d'amende pour sa responsabilité pleine et entière dans un accident qui avait coûté la vie à un jeune travailleur.

Un parallèle éloquent.

Hôpital Henri-Mondor
(Val-de-Marne)

LA CUISINE EN GRÈVE POUR L'EMBAUCHE !

A l'hôpital Henri-Mondor, dans le Val-de-Marne, le manque d'effectifs fait l'unanimité. Cet été, le mécontentement du personnel était perceptible dans les différents services. De leur côté, les syndicats estiment les besoins à au moins soixante-six agents. Même la direction n'est pas en reste, qui se serait vu refuser quarante postes par l'administration centrale de l'Assistance publique…

Aux cuisines, la situation est particulièrement insupportable. Les activités se sont accrues tandis que les effectifs ont diminué régulièrement, obligeant la centaine de cuisiniers à des heures supplémentaires et à des horaires de plus en plus flexibles : désormais, le planning change tous les jours, et l'on exige des agents qu'ils travaillent 11 heures par jour le samedi et le dimanche, au mépris de toute réglementation ! A cela s'ajoute le comportement de matons des chefs, notamment avec les plus jeunes.

La grève a démarré le mardi 8 septembre, très majoritaire, pour l'embauche de 12 personnes en plus. Le self des 2 500 agents est fermé, remplacé par un service de sandwiches permettant de soutenir financièrement les grévistes.

La direction a jugé les grévistes incapables d'estimer les besoins, et veut nommer un expert pour les évaluer ! Elle les a aussi réquisitionnés pour le service public… Malgré cela, la grève s'organise. Des AG se tiennent régulièrement, sous l'impulsion du syndicat SUD-CRC, avec la solidarité des autres syndicats.

L'AG du mardi 22 septembre a vu s'exprimer de nombreux soutiens, émanant des différents services et de quelques élus locaux. L'ambiance était chaleureuse, et, devant 400 personnes, le directeur a dû baisser d'un ton en parlant de négocier les retraits de salaire des grévistes…

Suite aux visites des grévistes dans les autres services, de nombreuses aides-soignantes sont venues applaudir leurs collègues, ainsi que des représentants du personnel de cuisine de l'hôpital voisin de Chenevier, en grève reconductible à son tour depuis la veille.

Partout, la question des effectifs est cruciale. Alors… gare à la contagion !

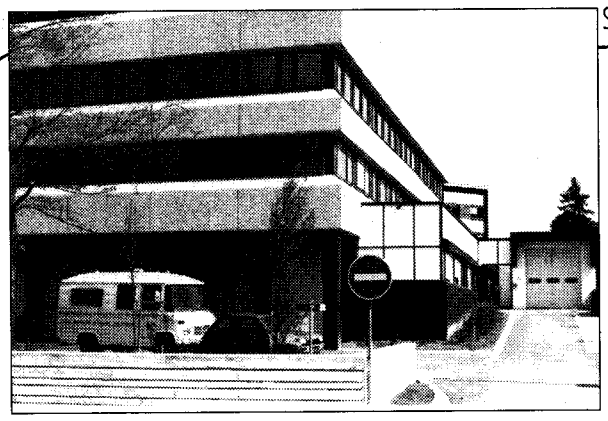

07

Centre hospitalier
Belfort

LES AGENTS DE SÉCURITÉ SE SONT FAIT ENTENDRE

L'hôpital de Belfort doit passer prochainement dans la catégorie des Établissements Recevant du Public de 1ère catégorie (ERP1). Cela oblige la direction à prévoir six équipes de trois agents de sécurité présentes 24 heures sur 24. Actuellement, ils sont six, dont deux contractuels présents depuis plus de deux ans. Au 14 septembre, la direction prévoyait de les envoyer tous en stage de qualification professionnelle pour qu'ils puissent être les chefs des équipes de sécurité.

Cela faisait longtemps que les agents de sécurité réclamaient une montée de leur grade pour augmenter leur salaire. Dès l'annonce du projet de la direction, ils ont exigé la titularisation des deux contractuels et une montée de grade, et pour se faire vraiment entendre, il se sont déclarés en grève à partir du 14 septembre, en utilisant le préavis national déposé quotidiennement par la CGT. Sur le plan du service, cela ne changeait pas grand-chose, la sécurité étant assurée par réquisition, mais les six agents étaient en lutte, et qu'ils soient au travail ou en grève, ils sont restés toujours ensemble à six, pour aller expliquer leurs revendications et leurs conditions de travail dans tous les services, apposer des banderoles et des affiches partout dans l'hôpital, interpeller la direction mais aussi les responsables de la DDASS, de la préfecture et le maire de la ville.

Au bout de quatre jours de cette lutte dynamique qui suscitait beaucoup de sympathie parmi le personnel, ils ont obtenu la titularisation des deux contractuels en tant que ASI et leur passage au grade d'OPS dans deux ans, passant ainsi de l'échelle 1 à l'échelle 3. Les quatre autres agents titulaires passent maintenant OPS, ce qui représente environ 300 F d'augmentation de salaire mensuelle immédiate. Et dans leur dernier tract, les six agents pouvaient écrire : « Au-delà de nos revendications, nous avons montré que nous étions une équipe soudée et déterminée… Nous avons été capables de nous faire entendre par une direction qui faisait la sourde oreille depuis 3 ans à nos revendications. »

Correspondant LO

Servair

LES CDD RÉCUPÈRENT UNE PARTIE DE LEUR DÛ

Servair, filiale d'Air France spécialisée dans le service à bord des avions, a été condamnée par les prud'hommes, le 15 septembre dernier, à dédommager près de 50 anciens CDD qui avaient travaillé dans l'entreprise en 1995-1996.

Depuis des années, à l'image de bien d'autres entreprises de la plate-forme de Roissy comme du pays tout entier, Servair utilise en permanence un volant de travailleurs précaires, CDD, intérimaires ou « saisonniers », dans des proportions qui dépassent et de loin les variations d'activité. Un recours massif : 400 précaires au minimum toute l'année !

En mars 1996, à l'initiative de militants CGT, une centaine de CDD avaient accepté d'attaquer le patron sur l'utilisation permanente de travailleurs précaires. Surprise par le nombre de plaignants, la direction avait réagi, tout d'abord, en embauchant plus d'une centaine de CDD non impliqués aux prud'hommes ; puis avait fait pression en laissant entendre la possibilité d'embauche en CDI en échange du retrait de la plainte. La pression patronale n'a pas réussi à obtenir les désistements de tous les CDD.

Un premier jugement aux prud'hommes en septembre 1996 donna raison aux CDD en requalifiant leurs contrats de travail en CDI et en ordonnant leur réintégration dans l'entreprise. Mais il n'était pas question pour le patron de céder à ceux qui ne s'étaient pas laissé faire. Et pour faire durer la procédure, il fit appel de la décision des prud'hommes.

Les camarades mis au chômage à la fin de leur contrat restèrent mobilisés : distribution de tracts à tous les salariés de l'entreprise, pétitions, délégations de plusieurs dizaines de travailleurs à toutes les audiences du tribunal. Ils réussirent à convaincre de nouveaux travailleurs précaires d'engager la même action, travailleurs qui quelques mois plus tard ont, eux aussi, obtenu la requalification de leur contrat en CDI.

Pendant ce temps, les travailleurs en CDD ont dû chercher du travail, galérer pendant des périodes de chômage et d'intérim, se débrouiller pour vivre avec des allocations dégressives jusqu'à 0 F, le RMI, ou le soutien familial, pour ceux qui n'avaient pas 25 ans. Car la justice prend son temps, sans égard pour les travailleurs sans gagne-pain.

En janvier 1998, la cour d'appel confirmait le jugement des prud'hommes, condamnait Servair à payer 10 000 F à chaque salarié pour les avoir embauchés en CDD, et prévenait que, faute de les réintégrer, la fin des contrats constituait des licenciements sans cause réelle et sérieuse, donnant droit à l'indemnisation du préjudice.

Mais il n'était pas question pour la direction d'admettre la reprise de ceux qui l'avaient traînée en justice. Les CDD ont donc calculé la perte de revenus entre ce qu'ils auraient touché s'ils avaient été embauchés en CDI à la Servair, et ce qu'ils ont réellement perçu pendant 2 ans depuis la fin des CDD. Et ils ont poursuivi l'affaire pour faire payer les patrons de Servair.

Le tribunal des prud'hommes a donné satisfaction aux travailleurs et condamné Servair à payer à chaque ancien CDD entre 50 000 et 212 000 francs d'indemnités et de dommages et intérêts. Ce qui faisait dire dans l'entreprise que « *par leur lutte les CDD ont touché le millionnaire sans gratter* ».

La nouvelle a suscité bien des discussions dans l'entreprise, car potentiellement, ce sont des centaines de précaires présents actuellement en son sein qui pourraient faire valoir leurs droits de la même façon si la Servair s'avisait de les mettre dehors.

07

Évidemment la direction continue à payer des dizaines de milliers de francs à des cabinets d'avocats pour tenter de faire annuler les jugements, et elle s'est pourvue en cassation. Mais en attendant, elle devra payer les condamnations dans les jours à venir, car, après la décision de la cour d'appel, le jugement des prud'hommes sur les indemnités est exécutoire.

Pour les CDD et les travailleurs qui les soutenaient c'est une satisfaction de faire cracher les patrons de Servair.

Correspondant LO

Dans les entreprises

Arles

LA POSTE DES RICHES ET LA POSTE DES PAUVRES

Pourquoi se compliquer la vie avec des petits bureaux de poste perdus en pleine Camargue et fréquentés par des retraités, des ouvriers agricoles et des gens modestes ? C'est ce qu'a dû penser la direction de La Poste d'Arles qui veut réorganiser, rationaliser et regrouper sur un seul site les services de distribution. Ainsi les bureaux de poste du Sambuc, d'Albaron, de Mas Thibert et de

Ph. Arc.

Facteur en zone rurale, une espèce menacée...

Raphèle n'auraient plus de facteurs, leurs effectifs guichet seraient réduits. La distribution du courrier de leurs usagers se ferait à partir du bureau de Fourchon d'Arles.

C'est d'autant plus une aggravation que ces villages se trouvent à plus de 20 km d'Arles. Tout serait donc regroupé sur Arles : Le Sambuc avec un facteur, Albaron avec un facteur, Mas Thibert avec deux facteurs et Raphète avec cinq facteurs. Après le départ de leurs facteurs, ces bureaux seraient amenés à disparaître ou à diminuer sérieusement en ce qui concerne les guichets.

Les postiers citent le cas de l'agence postale de Gageron qui du jour au lendemain a été supprimée par « manque de rentabilité »... C'est ce qui, à plus ou moins long terme, risque d'arriver pour les petits bureaux de poste de la Camargue et de l'arrondissement d'Arles.

En même temps le travail à effectuer augmente. Le volume de produit à trier et à distribuer augmente chaque année de près de 1,5 %. La direction de La Poste voudrait donc augmenter la productivité : faire faire plus de travail avec moins de postiers, diminuer le nombre de tournées par facteur donc élargir la zone de distribution et utiliser du personnel avec un statut précaire.

Comme le dit le tract des postiers destiné aux usagers, dénonçant la politique de La Poste, elle veut « *porter atteinte au service public, surtout aux services rendus "aux petits usagers". Faire du fric pour le fric, le tout-commercial d'abord et tant pis si le courrier est retardé, si les files aux guichets s'allongent. Si vous avez du pognon, vous trouverez à qui parler, sinon... circulez, y a rien à voir !* »

C'est pour toutes ces raisons que les postiers d'Arles, titulaires et contractuels, se sont mis en grève mardi dernier 15 septembre. La grève a été suivie et a duré toute la journée. Les postiers comptent remettre cela jeudi 24 septembre.

Correspondant LO

Voir

La vie rêvée des anges d'Eric Zonca

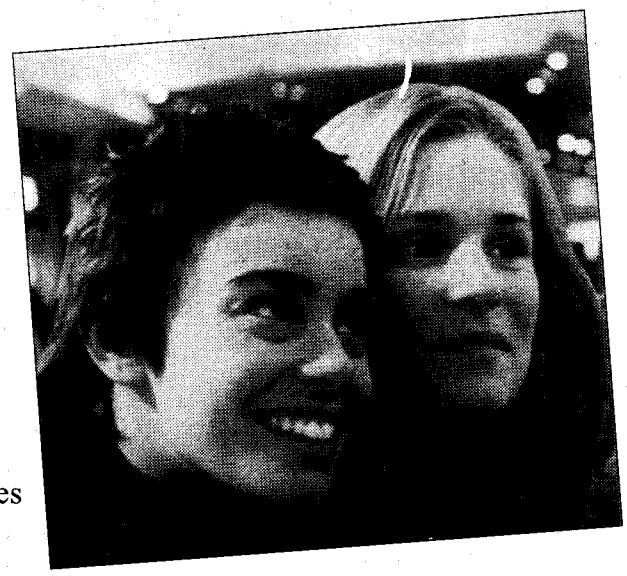

Avec *La vie rêvée des anges*, nous nous retrouvons dans un univers qu'il n'est pas rare de côtoyer.

Isa « fait la route », va de boulots en usine en petits jobs, distribuant des prospectus, vendant des cartes postales, tout en restant éternellement optimiste. Marie, elle, jusqu'à sa rencontre avec Isa, travaille en usine, rageuse et rêvant d'une autre vie.

Le film, qui repose essentiellement sur cette différence de caractère, les suit, dans leurs espoirs, leurs rêves, leurs amours et leurs « galères ». Il constate plus qu'il ne dénonce mais il n'en est pas moins un reflet émouvant de la vie et des problèmes que nombre de jeunes rencontrent aujourd'hui.

N. M.

Communiqué

JOLIE MÔME à la MJC de Colombes

La Compagnie Jolie Môme souhaite à tous les lecteurs une bonne rentrée militante ! Nous vous informons que nous jouerons *La Mère* de Bertolt Brecht le 27 septembre à 17 heures à la MJC-Théâtre de Colombes (96-98, rue Saint-Denis 92700 Colombes).

Rens.-Rés. Directs : 01 47 82 42 70

Lire

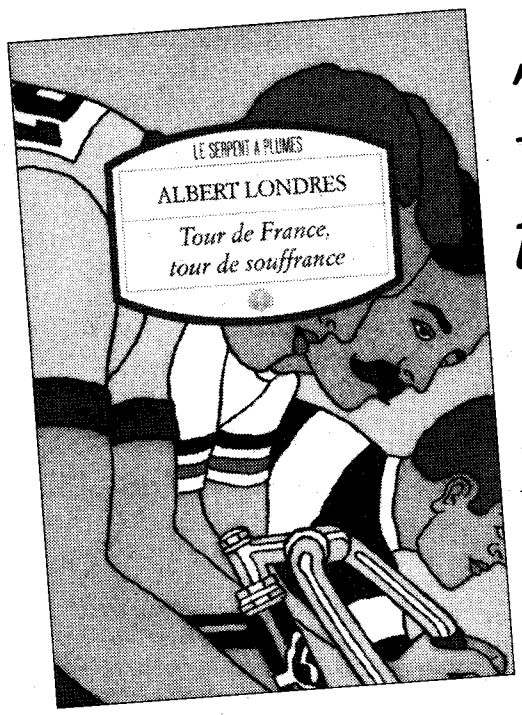

Tour de France, tour de souffrance d'Albert Londres

Dans ce reportage de 1924, paru dans les colonnes du *Petit Parisien*, Albert Londres retraçait les grandes étapes du Tour de France.

Sous forme de brèves chroniques dans un livre de format réduit, il dresse un portrait vivant du Tour, montre la stupidité d'un règlement tatillon et des contrôles vexatoires des commissaires sportifs, remarque l'absence d'équipes médicales, note le manque d'organisation totale de la course où le coureur est tout à la fois mécanicien et géographe. Il dénonce les arrière-pensées commerciales des organisateurs pour qui le cycliste est avant tout un produit, une machine humaine qui doit aller jusqu'à l'extrême limite de ses capacités physiques, afin de satisfaire l'engouement d'un public toujours plus nombreux. D'où des étapes démesurément longues et difficiles, parfois de plus de 400 km, ce qui oblige à des départs nocturnes.

Albert Londres dépeint avec force les sans-grade, les hommes du peloton, les « *ténébreux* », ceux qui « *bouffent de la poussière* », qui grognent contre les aspects insensés de la course et abandonnent en cours de route. Partis à plus de cent cinquante pour ce Tour de France 1924, soixante coureurs seulement réussirent cette année-là à franchir la ligne d'arrivée au terme de quinze étapes.

Et les autres ? Abandons le plus souvent comme les frères Pélissier qui, bien qu'ils aient pris de la cocaïne pour les yeux, du chloroforme pour les gencives, de la pommade pour chauffer les genoux, ou encore des pilules pour tenir le coup, ont tout simplement décidé, un beau matin, de « plaquer » le Tour... car c'était devenu un vrai « calvaire » !

Un reportage d'une étonnante actualité.

Tour de France, tour de souffrance,
d'Albert Londres,
Le Serpent à Plumes, 28 F

René CYRILLE

Prisonnier du paradis d'Arto Paasilinna

Ce petit récit d'une lecture agréable vient d'être réédité. Paasilinna, écrivain finlandais, est l'auteur de plusieurs ouvrages assez ironiques comme *Le lièvre de Vatanen*. Ici encore, il est question de bûcherons finlandais, bon vivants, un peu buveurs et de mœurs assez libres.

Cette fois, au cours d'une mission d'aide des Nations Unies, un groupe d'une vingtaine de bûcherons se retrouve naufragé sur une île du Pacifique... en compagnie d'à peu près autant d'infirmières et de sages-femmes suédoises envoyées dans le cadre du même programme. On imagine que la vie va s'organiser de façon sympathique, selon certains principes communautaires et en respectant une forme de démocratie directe. Tant et si bien que, lorsque les secours arrivent, certains ne sont plus si convaincus de l'utilité de retrouver la « civilisation »...

De quoi rêver que l'avion de vos vacances fasse un atterrissage forcé...

Alain LECAIRE

Allemagne

LA CLASSE OUVRIÈRE N'A RIEN À ATTENDRE DU SPD

Le résultat du scrutin régional de Bavière le 13 septembre, où la CSU, la branche locale du parti du chancelier Kohl (la CDU), a conforté sa majorité absolue, a renforcé l'incertitude sur l'issue des élections législatives qui auront lieu outre-Rhin le 27 septembre prochain, même si les sondages donnent toujours le Parti Social-démocrate (SPD) légèrement gagnant.

CDU-CSU ou SPD

Pour la droite (CDU-CSU) Helmut Kohl brigue un cinquième mandat. En place depuis 16 ans, il ne doit en grande partie sa longévité à la tête du gouvernement qu'à son habileté à apparaître comme l'artisan de la réunification de l'Allemagne, après la chute du Mur de Berlin (à laquelle il ne fut évidemment pour rien). A l'époque il avait promis à la population est-allemande, qui, après des décennies de dictature stalinienne, espérait atteindre rapidement le niveau de vie de la RFA, des « paysages florissants ». Aujourd'hui les nouveaux länder (l'ex-RDA) sont devenus des champs de friches industrielles où le taux de chômage tourne autour de 17 %.

Face à la droite, le SPD présente comme candidat à la chancellerie Gerhard Schröder, l'actuel ministre-président de Basse-Saxe (la région de Hanovre). Ancien de l'aile gauche du SPD, lui qui se déclarait « marxiste » dans les années 1970, il s'est rapidement assagi, comme bien d'autres dirigeants des Jusos (les Jeunes du SPD) avant lui. Il s'est notamment fait remarquer ces dernières années par des propos vantant la libre entreprise. Au cours de la campagne électorale, Schröder s'est bien gardé de faire la moindre promesse qui puisse susciter l'enthousiasme du monde du travail. Son programme électoral se limite à quelques mesures symboliques : l'annulation de certaines réformes décidées par Helmut Kohl, comme la diminution des indemnités maladie ou celle du niveau des retraites (pas encore entrée en vigueur) et la promesse de créer 100 000 emplois-jeunes en 1999. Mais il ne s'engage pas à revenir sur bien d'autres mesures d'austérité, comme par exemple le passage de 15 à 16 % du taux de TVA intervenu au 1er avril 1998. Sous prétexte de financer les retraites, cette mesure était d'ailleurs passée avec le soutien du SPD. Pour le reste, Schröder se contente de répéter « *nous sommes prêts* », propos repris par nombre de jeunes (et de vieux) loups du SPD, qui, après 16 années d'opposition, sont avides de retourner à la mangeoire gouvernementale.

Affiche propagande du SPD :* « Ce qu'on appelle aujourd'hui prototype, vous l'appellerez demain machine à emplois ». *À emplois, pour les politiciens du SPD sans doute...

L'aggravation de la situation sociale

Dans ces conditions, la classe ouvrière n'a sans doute pas de grandes illusions sur ce que pourrait lui apporter un gouvernement social-démocrate, même si bon nombre de travailleurs, en particulier à l'Est, souhaitent le départ de Kohl, ce que, dans les milieux populaires, on résume de façon laconique par : « *Le Gros doit partir* ». Pour les travailleurs les enjeux se situent à un tout autre niveau. Il y a d'abord le chômage, qui touchait officiellement 4,1 millions de personnes fin août (soit un taux de 10,6 %), après avoir atteint un sommet de 4,8 millions en janvier dernier. Cette baisse provient essentiellement d'un nettoyage des statistiques et d'une augmentation importante des postes dits « ABM » (sortes de Contrats Emploi Solidarité, sans aucune garantie d'avenir) au cours des derniers mois. En réalité le nombre de personnes privées d'un véritable emploi tourne plutôt autour de 7 à 8 millions.

Mais il y a aussi la pauvreté qui s'accroît même parmi ceux qui ont un emploi. 2,7 millions de personnes vivent aujourd'hui de l'aide sociale (ils n'étaient que 900 000 en 1980). On dénombre également (officiellement, en réalité ils sont plus nombreux) 1,6 million de salariés qui n'ont qu'un « job à 620 marks », dénommé ainsi parce que c'est le plancher au-dessous duquel les patrons sont exonérés de charges sociales. Et il y a eu dans la période récente bien d'autres attaques contre la classe ouvrière : élévation progressive jusqu'à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes, diminution de 100 % à 80 % des indemnités-maladie, mise en cause de la protection en cas de licenciement, etc.

Dans le même temps l'écart de fortune entre les couches les plus riches et la grande masse de la population n'a jamais été aussi grand depuis la guerre. La presse allemande révélait récemment que les 85 Allemands les plus riches possédaient ainsi une richesse globale de 250 milliards de marks (863 milliards de francs). Et 2,7 % des ménages disposent d'une fortune estimée à 2 780 milliards de marks, soit pratiquement autant que le PNB ! Quant à Daimler-Benz, qui vient de débourser une somme colossale pour racheter Chrysler, il est connu pour ne pas payer un centime d'impôt !

Cette situation exigerait un programme d'action comportant des mesures radicales contre le chômage, qui n'hésiteraient pas à s'attaquer aux énormes richesses de la bourgeoisie. Évidemment, les préoccupations des grands partis qui occupent le devant de la scène politique à Bonn, et qui ne défendent en réalité que les intérêts de la bourgeoisie, sont à des lieues d'une telle perspective. C'est pourquoi les travailleurs comme les chômeurs allemands n'ont rien à attendre de ces élections et, pour l'avenir, ne pourront compter que sur leurs propres forces.

H. M.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (N°78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- **Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme** (N°79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure deman-

- Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995